

# **Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ – Transport et Distribution Phase 1**



## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'AHQ-ARQ À HQTD

**CONTEXTE D'AFFAIRES**

1. **Référence :** B-0004, page 5, ligne 17, à page 6, ligne 4.

**Préambule :**

*« Comme expliqué en introduction du dossier R-4235-2023 [note de bas de page omise], la structure organisationnelle d'Hydro-Québec a évolué pour s'adapter à un contexte d'affaires en forte mutation. Une transformation organisationnelle d'envergure a eu lieu en 2022 délaissant une structure fondée sur les secteurs d'activités au profit d'une structure intégrée, appelée « Une Hydro » afin de rendre l'organisation plus apte à relever les défis de la transition énergétique. C'est ainsi que des stratégies d'affaires fondamentales, comme la valorisation des bilans énergétiques, le développement du système énergétique et la gestion intégrée des actifs sont établies de façon transverse.*

*Hydro-Québec a en outre lancé, à l'automne 2023, le Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère (le « Plan d'action 2035 », le « Plan d'action » ou le « Plan ») qui se veut une feuille de route pour la transition énergétique et la création de richesse pour la société québécoise, avec un engagement à offrir un service plus fiable, plus simple et abordable. Ce plan s'articule autour de cinq priorités qui se déclinent en initiatives ambitieuses et innovantes à mettre en oeuvre dès à présent. Ce faisant, certaines stratégies, activités et coûts présentés dans ce dossier tarifaire s'apprécient davantage à l'aune de cette nouvelle réalité plutôt qu'à celle de leur évolution historique. À cet égard, on peut citer les importantes ressources consacrées pour améliorer la fiabilité du réseau de distribution, pour aider la clientèle à réduire leur consommation électrique – et par le fait même leur facture – ainsi que pour maintenir la fiabilité du réseau de transport, maximiser sa disponibilité et rehausser sa capacité. Hydro-Québec, par différentes initiatives d'efficience et une recherche de synergie, vise à contenir la croissance des coûts pour absorber une part de ceux liés à la transition énergétique. » (Notes de bas de page omises; nous soulignons)*

**Demandes :**

- 1.1 Veuillez chiffrer, pour chacune des années 2023, 2024, 2025 et 2026, les gains d'efficience qui ont été intégrés aux revenus requis du présent dossier résultant du passage à la nouvelle « structure intégrée » mentionnée à la référence. Dans le cas où aucun gain n'a été considéré, veuillez justifier de ne pas l'avoir fait étant donné la synergie que favoriserait une telle structure intégrée.

**Réponse :**

- 1 **HQTD mentionnent à la pièce HQTD-4, Document 1 (B-0044), à la page 7, que la**  
2 **croissance des coûts de certaines activités de la chaîne de valeur ou de soutien**  
3 **incluent des gains d'efficience et de productivité qui sont difficilement**  
4 **chiffrables par activités mais néanmoins présents, permettant ainsi de contenir**  
5 **leur croissance.**

1 Hydro-Québec souligne par ailleurs avoir intégré pour l'ensemble de ses  
2 activités des gains d'efficacité d'un peu plus de 100 M\$ sur la période 2023-  
3 2025, représentant environ 1 % de ses charges d'exploitation par année.

4 De façon globale, les gains sont de deux natures : les gains d'efficacité qui se  
5 traduisent par des économies, en réduisant les budgets, et ceux de productivité  
6 qui permettent de faire plus avec le même niveau de ressources.

7 Les gains d'efficacité relèvent principalement de la gestion courante des  
8 activités. Étant donné la multitude de mesures déployées, il est impossible d'en  
9 effectuer des suivis spécifiques.

10 • Quoique plusieurs pistes d'efficacité aient été identifiées en preuve ou  
11 fournis en réponses à des demandes de renseignements, la majorité des  
12 initiatives sous-jacentes à l'atteinte des cibles budgétaires ne sont pas  
13 connues au moment de l'établissement des budgets.

14 • En mode réel, la matérialisation des gains se constate par le respect des  
15 budgets qui incorporent les gains d'efficacité et par la réalisation de la  
16 mission de base des activités. Hydro-Québec met en œuvre tous les  
17 moyens nécessaires en vue d'atteindre à la fois la cible budgétaire qu'elle  
18 se fixe annuellement et les objectifs d'affaires.

19 Les gains de productivité permettent quant à eux de faire plus avec le même  
20 niveau de ressources et n'affectent pas les budgets. Tout comme pour les gains  
21 d'efficacité découlant de la gestion courante des activités, ils ne font pas l'objet  
22 d'un suivi spécifique.

1.2 Veuillez chiffrer, pour chacune des années 2023, 2024, 2025 et 2026, les gains  
d'efficacité qui ont été intégrés aux revenus requis du présent dossier résultant des  
« différentes initiatives d'efficacité et une recherche de synergie », visant à « contenir  
la croissance des coûts pour absorber une part de ceux liés à la transition  
énergétique », tel que mentionné à la référence en indiquant séparément la « part »  
des coûts liés à la transition énergétique. Dans le cas où aucun gain n'a été considéré  
à ce titre, veuillez justifier de ne pas l'avoir fait étant donné l'efficacité et la recherche  
de synergie mentionnées à la référence.

Réponse :

23 Voir la réponse à la question 1.1.

24 HQT D soulignent que l'ensemble des activités d'Hydro-Québec s'articule autour  
25 de la réalisation des cinq priorités de son Plan d'action 2035 qui visent à  
26 répondre à deux défis, soit la transition énergétique ainsi que les besoins des  
27 clients d'Hydro-Québec et que les revenus requis présentés dans le présent  
28 dossier sont établis afin d'assurer sa mise en œuvre. Ainsi, HQT D ne sont pas  
29 en mesure d'évaluer ce qu'auraient été les revenus requis n'eut été du Plan  
30 d'action dans son ensemble et par conséquent, la « part » des coûts liés à la  
31 transition énergétique.

2. **Référence :** R-4235-2023, B-0012.

**Préambule :**

Hydro-Québec a déposé un organigramme de l'entreprise daté du 25 septembre 2023.

**Demande :**

2.1 Veuillez déposer un organigramme d'Hydro-Québec à jour dans un niveau de détail correspondant minimalement à celui de la référence.

**Réponse :**

1 **Dans sa décision D-2024-097, au paragraphe 19, la Régie précise ne pas**  
2 **s'attendre à ce que les intervenants débattent d'aspects méthodologiques de la**  
3 **MCC, ni de l'évolution organisationnelle d'Hydro-Québec. Par conséquent,**  
4 **HQTD sont d'avis que cette question dépasse le cadre du présent dossier.**

### **PLAN D'ACTION 2025 ET OBJECTIFS**

3. **Référence :** B-0005, page 6, lignes 10 et 11.

**Préambule :**

*« Hydro-Québec travaille présentement à la mise en place d'une feuille de route qui lui permettra d'atteindre ses objectifs pour répondre aux besoins énergétiques. »*

**Demandes :**

3.1 Veuillez élaborer sur la feuille de route dont il est question à la référence en indiquant notamment les objectifs et la période qu'elle couvrira de même que la date prévue de réalisation et de publication d'une telle feuille de route.

**Réponse :**

5 **La question de l'intervenant, portant sur la feuille de route, dépasse le cadre**  
6 **d'intervention établi par la Régie dans sa décision D-2024-097, paragraphe 12,**  
7 **dans lequel la Régie limite les questions relatives au Plan d'action 2035 à des**  
8  **fins de compréhension de la Demande. Or, l'obtention d'une feuille de route ne**  
9 **sert d'aucune façon à la compréhension de la Demande.**

3.2 Veuillez expliquer, étant donné que la feuille de route du Plan d'action 2035 n'est pas connue comme l'indique la référence, comment HQTD peut prévoir les coûts requis, pour les années couvertes par le présent dossier, des différentes mesures envisagées.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 3.1.**

**STRATÉGIES D'AFFAIRES TRANSVERSES**

4. **Référence :** B-0005, page 7, lignes 11 à 17.

**Préambule :**

*« Les cinq priorités énoncées précédemment se traduisent en cibles stratégiques pour l'entreprise. Depuis l'évolution vers « Une Hydro », certains processus, maintenant transverses, permettent d'établir des scénarios de croissance de la charge et de moyens de production afférents pour l'ensemble de l'entreprise. Ces processus permettent la valorisation des bilans énergétiques et de fixer les grandes lignes et perspectives sous-jacentes au développement du système énergétique d'une part et à une stratégie de gestion intégrée de l'actif d'autre part et ainsi profiter de synergies et de gains d'efficience. » (Nous soulignons)*

**Demande :**

4.1 Veuillez chiffrer, pour chacune des années 2023, 2024, 2025 et 2026, les gains d'efficience qui ont été intégrés aux revenus requis du présent dossier résultant des « synergies et de gains d'efficience » mentionnés à la référence. Dans le cas où aucun gain n'a été considéré, veuillez justifier de ne pas l'avoir fait étant donné les synergies et les gains d'efficience mentionnés.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 1.1.**

5. **Référence :** B-0005, page 8, lignes 17 à 25.

**Préambule :**

*« Ainsi, parmi les prochaines étapes, le Transporteur vise à :*

- ***Définir le réseau de transport-cible :** d'importants projets et projets structurants seront requis pour accueillir et transporter la nouvelle production, l'acheminer jusqu'aux points de consommation et donner la fiabilité nécessaire à ce service. Ces projets structurants seront dimensionnés en fonction des besoins long terme induits par le développement et la décarbonation du Québec. Le Transporteur fera la démonstration qu'à long terme, le développement de projets structurants est avantageux pour répondre aux besoins énergétiques, par rapport, par exemple, à une approche « à la pièce ». » (Nous soulignons)*

**Demande :**

- 5.1 Veuillez indiquer quand le Transporteur prévoit faire « *la démonstration qu'à long terme, le développement de projets structurants est avantageux pour répondre aux besoins énergétiques, par rapport, par exemple, à une approche « à la pièce »* », tel que mentionné à la référence, et veuillez indiquer en quoi une telle démonstration influence le présent dossier en termes de demandes tarifaires du Transporteur et du Distributeur.

**Réponse :**

1 **Les projets structurants feront tous l'objet d'une justification au moment**  
2 **opportun. Voir les réponses aux questions 1.2 à 1.4 de la demande de**  
3 **renseignements n° 1 de NEMC à la pièce HQTD-5, Document 5.1 ainsi que la**  
4 **réponse à la question 10.5 de la demande de renseignements n° 1 de la FCEI à**  
5 **la pièce HQTD-5, Document 4.1.**

6. **Référence :** B-0005, page 10, lignes 5 à 11.

**Préambule :**

*« Ainsi, le réseau de transport principal, dont la fonction est d'acheminer de larges quantités d'énergie depuis les zones de production vers les centres de charge, est principalement influencé d'abord par la localisation des nouveaux moyens de production et leur nature et ensuite par la localisation des nouvelles charges. Les durées de construction des ouvrages à raccorder et des équipements à déployer requièrent l'établissement d'un réseau cible sur un horizon de 20 ans afin d'avoir la perspective nécessaire pour établir une vue stratégique suffisamment robuste. » (Nous soulignons)*

**Demande :**

- 6.1 Veuillez indiquer quand le Transporteur prévoit préparer le « *réseau cible sur un horizon de 20 ans* », tel que mentionné à la référence, et veuillez indiquer en quoi un tel réseau cible influence le présent dossier en termes de demandes tarifaires du Transporteur et du Distributeur.

**Réponse :**

6 **HQTD estiment que les informations demandées par l'intervenante, portant sur**  
7 **le moment où sera défini le réseau de transport cible, ne sont pas pertinentes**  
8 **au présent dossier et dépassent le cadre d'analyse du présent dossier. De plus,**  
9 **HQTD rappellent l'encadrement fixé par la Régie au paragraphe 12 de la décision**  
10 **D-2024-097.**

11 **En ce qui concerne l'impact du réseau cible sur le présent dossier, le**  
12 **Transporteur comprend que l'intervenante s'intéresse à l'impact sur les revenus**  
13 **requis. En effet, les investissements futurs du Transporteur n'influencent pas**  
14 **directement la présente demande tarifaire. Voir aussi la réponse à la**

1            **question 1.1 de la demande de renseignements n° 1 de NEMC à la pièce HQTD-5,**  
2            **Document 5.1.**

7.        **Référence :** B-0005, page 11, lignes 15 à 18.

**Préambule :**

« L'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes au Québec, combinée au vieillissement des actifs du parc existant, ont entraîné une dégradation de la qualité de service. Dans son Plan d'action 2035, à la priorité 1, Hydro-Québec s'est donné l'ambition de renverser cette tendance. » (Nous soulignons)

**Demande :**

7.1      Veuillez fournir la démonstration d'une « *intensification des phénomènes météorologiques extrêmes au Québec* », tel que mentionné à la référence, notamment en identifiant plus précisément ceux qui affectent le Transporteur et ceux qui affectent différemment le Distributeur et en quantifiant une telle intensification sur une base historique et prévisionnelle.

**Réponse :**

3            **Voir la réponse à la question 11.1 de la demande de renseignements n° 1 de la**  
4            **FCEI à la pièce HQTD-5, Document 4.1.**

8.        **Référence :** B-0005, page 11, lignes 29 à 35.

**Préambule :**

« *Pour réaliser ce plan ambitieux, Hydro-Québec augmentera de façon importante les sommes investies pour accroître la robustesse de son réseau électrique, moderniser celui-ci et remplacer des équipements. Ainsi, les investissements visant à assurer la pérennité et la fiabilité du réseau électrique totaliseront en moyenne de 4 à 5 G\$ par année en tenant compte des effets prévus des changements climatiques, ce qui représentera le double des investissements en pérennisation des trois dernières années. Hydro-Québec solidifiera ainsi la fondation qui lui permettra de mieux accueillir la croissance.* » (Nous soulignons)

**Demande :**

8.1      Veuillez décrire les « *effets prévus des changements climatiques* », tel que mentionné à la référence, en quantifiant l'ampleur de tels changements sur une base historique et prévisionnelle.

**Réponse :**

1           **Voir la réponse à la question 11.1 de la demande de renseignements n° 1 de la**  
2           **FCEI à la pièce HQTD-5, Document 4.1.**

9.       **Référence :** B-0005, page 12, lignes 28 à 32.

**Préambule :**

*« Afin d'aider la clientèle à faire une meilleure consommation de l'énergie (**priorité 2**), l'activité TN s'assure de mettre en place les outils technologiques pour supporter l'offre tarifaire, l'offre de diagnostic et de conseils écoénergétiques (« coach énergétique »), le déploiement accru des appareils connectés pour la gestion de la pointe hivernale et pour une utilisation optimale des données des compteurs. » (Nous soulignons)*

**Demande :**

9.1      Veuillez décrire, avec exemples, ce qu'HQTD entend par « *des appareils connectés pour la gestion de la pointe hivernale et pour une utilisation optimale des données des compteurs* », tel que mentionné à la référence.

**Réponse :**

3           **Les appareils connectés, dont les thermostats, permettent une réduction de**  
4           **l'énergie consommée durant les pointes hivernales par une prise en charge de**  
5           **ces appareils et une réduction de la température de consigne durant les**  
6           **périodes de pointe (périodes de défi), selon des modalités convenues lorsque**  
7           **les clients adhèrent au service Hilo. Une application mobile donne**  
8           **l'opportunité au client de voir sa consommation en temps réel, et d'adapter ses**  
9           **comportements en conséquence.**

10.      **Référence :** B-0005, page 12, ligne 33, à page 13, ligne 6.

**Préambule :**

*« Pour soutenir la croissance de la demande anticipée et augmenter la production d'électricité (**priorité 3**), l'activité TN prévoit des investissements importants pour maximiser la disponibilité et la qualité de la donnée ainsi que la fourniture d'outils de prédictivité qui permettront aux équipes responsables de la production d'électricité d'améliorer l'utilisation des équipements et, ainsi de maximiser l'utilisation de la puissance installée. De plus, les objectifs d'augmentation de la puissance et les projets de construction d'installations et d'infrastructure de transport entraîneront également des projets d'accroissement du réseau de télécommunications. » (Nous soulignons)*

**Demandes :**

- 10.1 Veuillez confirmer (ou infirmer avec explications) la compréhension de l'AHQ-ARQ selon laquelle une partie des investissements en production mentionnés à la référence sera assumée par les clients du Transporteur et du Distributeur.

**Réponse :**

- 1 **Le rôle de l'activité TN est de soutenir les activités de la chaîne de valeur. Les**  
2 **projets soutenant les activités du Producteur sont facturés directement à ce**  
3 **dernier. Il n'y a donc aucun investissement technologique du Producteur qui est**  
4 **assumé par le Transporteur ou le Distributeur.**

- 10.2 Veuillez quantifier, sur les années contribuant aux hausses tarifaires du présent dossier, les investissements en production dont il est question à la référence.

**Réponse :**

- 5 **Voir la réponse à la question 10.1.**

- 10.3 Veuillez décrire, avec exemples, de quelle « donnée » il est question à la référence et quantifier les investissements importants pour maximiser sa disponibilité et sa qualité.

**Réponse :**

- 6 **Les données auxquelles HQT D font référence sont celles qui permettent aux**  
7 **différents groupes de l'entreprise de prendre des décisions éclairées. Le but de**  
8 **l'activité TN, sur l'horizon du Plan d'action 2035, est d'adéquatement soutenir**  
9 **les activités de la chaîne de valeur en leur fournissant des informations**  
10 **pertinentes.**

- 11 **HQT D soulignent que des efforts importants, tant aux charges et qu'aux**  
12 **investissements, sont associés aux initiatives technologiques, telles que**  
13 **l'implantation de plateformes infonuagiques ou d'outils technologiques**  
14 **permettant la modélisation, la validation de la qualité et l'intégrité d'un volume**  
15 **important de données d'entreprise. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de**  
16 **l'évolution des pratiques d'affaires et sont difficilement quantifiables.**

- 10.4 Veuillez décrire les « outils de prédictivité qui permettront aux équipes responsables de la production d'électricité d'améliorer l'utilisation des équipements et, ainsi de maximiser l'utilisation de la puissance installée » dont il est question à la référence en indiquant notamment comment ceux-ci se distingueront des outils existants. Veuillez quantifier les « investissements importants » pour la fourniture desdits outils dont il est question à la référence.

**Réponse :**

1            **Il s'agit d'outils qui sont déployés en centrale et en périphérie, et qui visent les**  
2            **équipements de production. Comme ces outils servent à des activités non**  
3            **réglementées, la question de l'intervenante dépasse le cadre d'examen du**  
4            **présent dossier.**

10.5 Veuillez quantifier, sur les années contribuant aux hausses tarifaires du présent dossier, les investissements en « *projets d'accroissement du réseau de télécommunications* » dont il est question à la référence.

**Réponse :**

5            **L'accroissement du réseau de télécommunications est intimement lié au**  
6            **développement de nouveaux actifs électriques et vise l'horizon du Plan**  
7            **d'action 2035. Pour le présent dossier tarifaire, il n'y a pas d'investissement**  
8            **majeur prévu en télécommunications.**

11.    **Référence :** B-0005, page 13, lignes 7 à 13.

**Préambule :**

*« Enfin, l'activité TN contribuera à rendre l'organisation agile, innovante et transparente (priorité 5), notamment en permettant l'utilisation des données de l'organisation en libre-service et en déployant des solutions d'intelligence artificielle visant à alléger les tâches administratives, en recourant à la réalité virtuelle et augmentée pour offrir de la formation, de l'assistance et du dépannage aux employés, et en poursuivant l'évolution numérique des postes électriques permettant la mise en place de nouvelles générations d'automatismes à l'aide de la convergence du réseau et des automatismes. »* (Nous soulignons)

**Demande :**

11.1 Veuillez chiffrer, pour chacune des années 2023, 2024, 2025 et 2026, les gains d'efficacité qui ont été intégrés aux revenus requis du présent dossier résultant de l'allégement des « *tâches administratives* », tel que mentionné à la référence. Dans le cas où aucun gain n'a été considéré, veuillez justifier de ne pas l'avoir fait étant donné l'allégement mentionné.

**Réponse :**

9            **Voir la réponse à la question 1.1.**

## MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION

12. **Référence :** (i) B-0006, page 8, lignes 1 à 10;  
(ii) B-0006, page 9, tableau 1.

### Préambule :

- (i) « Le Plan d'action 2035 met la fiabilité du réseau au coeur des priorités d'Hydro-Québec, notamment en fixant une cible de réduction des pannes de 35 % d'ici 7 à 10 ans. Comme expliqué dans les pièces HQD-2, Document 1 et HQT-2, Document 1, l'atteinte de cette cible se fera, entre autres, par la mise en oeuvre d'une stratégie de maîtrise intégrée de la végétation afin de s'assurer que les réseaux électriques soient libres d'obstruction et ainsi réduire les bris occasionnés par la végétation. Cette stratégie intégrée prévoit, notamment, une hausse des cibles en termes de portées dégagées ou d'hectares traités et une adaptation des modes d'intervention selon le type de milieu.

Ces ajustements demandent des efforts additionnels au niveau de la planification et de la réalisation et engendrent des coûts supplémentaires dès 2024. » (Nous soulignons)

- (ii) «

	Données réelles					Année de base	Témoin
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Transport</b>							
Coûts complets (M\$) <sup>1</sup>	26	38	50	60	61	72	82
Hectares	12 684	14 473	18 384	20 518	21 804	22 050	22 200
<b>Coûts unitaires</b>	<b>2 050 \$</b>	<b>2 626 \$</b>	<b>2 720 \$</b>	<b>2 915 \$</b>	<b>2 802 \$</b>	<b>3 278 \$</b>	<b>3 703 \$</b>
Augmentation coût unitaire vs 2019							81%
<b>Distribution</b>							
Coûts complets (M\$) <sup>1</sup>	91	112	136	134	163	171	190
Nombre de portées (k)	151	171	203	188	208	220	222
<b>Coûts unitaires</b>	<b>603 \$</b>	<b>657 \$</b>	<b>670 \$</b>	<b>711 \$</b>	<b>785 \$</b>	<b>778 \$</b>	<b>857 \$</b>
Augmentation coût unitaire vs 2019							42%
1 - Les données à coûts complets ne sont pas disponibles avant 2022 et ont été estimées.							

### Demandes :

- 12.1 Veuillez expliquer pourquoi les ajustements mentionnés à la référence (i) demandent des efforts additionnels au niveau de la « *planification* » et veuillez justifier de tels efforts additionnels.

**Réponse :**

1           **Parmi les ajustements qui découlent de la stratégie intégrée du Plan**  
2 **d'action 2035, on retrouve une hausse des volumes à traiter, en hectares et en**  
3 **portées.**

4           **Cet accroissement du volume à traiter se traduit également par une hausse des**  
5 **efforts de planification, de coordination et de gestion des travaux à être réalisés.**  
6 **Les travaux doivent être planifiés selon plusieurs paramètres (identification des**  
7 **zones prioritaires à traiter, séquençement des travaux, optimisation des**  
8 **activités d'inventaires préalables pour la réalisation, évolution des méthodes,**  
9 **des outils et encadrements) et un accroissement dans ceux-ci requiert des**  
10 **efforts additionnels pour les planifier, ce qui se traduit par un rehaussement de**  
11 **la force de travail.**

12.2   Relativement à la note 1 de la référence (ii), veuillez expliquer pourquoi les données à coûts complets ne sont pas disponibles et veuillez expliquer comment les coûts complets apparaissant au tableau ont été estimés.

**Réponse :**

12           **Le coût complet par activités n'étant pas disponible avant 2022<sup>1</sup>, l'estimation**  
13 **d'une portion des coûts a dû être effectuée afin de rendre les données**  
14 **comparables sur les années 2019 à 2025. Cette estimation a été effectuée**  
15 **uniquement pour faciliter l'appréciation des données et ne saurait être étendue**  
16 **à d'autres activités de la MCC.**

17           **Le volet d'attribution directe de la sous-activité Maîtrise de la végétation, qui**  
18 **représente le coût des entrepreneurs externes, était disponible sur la période**  
19 **2019 à 2025. Cependant, le coût relié à la planification et à la gestion de l'activité**  
20 **n'était disponible que pour la période 2022 à 2025 et a dû être estimé pour la**  
21 **période 2019 à 2021. Pour ce faire, un ratio moyen, basé sur les années 2022 à**  
22 **2025, du coût de la planification et de la gestion versus le coût des entrepreneurs**  
23 **externes a été utilisé pour estimer la valeur des coûts de planification et de**  
24 **gestion.**

12.3   Veuillez ventiler les deux lignes de coûts complets apparaissant au tableau de la référence (ii) en les séparant entre les activités de « *planification* » et celles de « *réalisation* » mentionnées à la référence (i).

---

<sup>1</sup> R-4325-2023, HQT-D-1, Document 1 ([B-0021](#)), page 11, lignes 4 à 7.

Réponse :

1 Le tableau suivant présente les coûts complets pour les années 2019 à 2025,  
2 présentés selon le découpage de la MCC pour la sous-activité Maîtrise de la  
3 végétation.

**Tableau R-12.3**  
**Évolution des coûts complets de maîtrise de la végétation entre 2019 et 2025**

	Données réelles					Année de base	Témoin
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Transport</b>							
Entrepreneurs externes (attribution directe)	20	29	38	44	48	56	60
Planification, coordination et gestion	6	10	12	16	13	16	22
<b>Coût complet de l'activité (M\$)</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>61</b>	<b>72</b>	<b>82</b>
<b>Distribution</b>							
Entrepreneurs externes (attribution directe)	68	85	103	99	125	130	145
Planification, coordination et gestion	23	28	33	35	38	42	45
<b>Coût complet de l'activité (M\$)</b>	<b>91</b>	<b>112</b>	<b>136</b>	<b>134</b>	<b>163</b>	<b>171</b>	<b>190</b>

4 **Cependant, HQT D tiennent à rappeler que ce type d'information ne pourrait être**  
5 **étendu à d'autres activités de la MCC.**

12.4 Veuillez indiquer ce qui explique que, selon le tableau de la référence (ii), l'accroissement des coûts de maîtrise de la végétation en transport soit, en pourcentage, le double de celui en distribution, alors que les facteurs économiques à la source de ces hausses sont communs selon le texte explicatif.

Réponse :

6 **L'évolution des coûts de maîtrise de la végétation en Transport et en**  
7 **Distribution diffère autant par la nature des interventions, le volume de**  
8 **végétation dans les emprises, la localisation géographique des interventions et**  
9 **les différentes catégories d'entrepreneurs qui peuvent réaliser les travaux. Cette**  
10 **différence peut être aussi marquée que des travaux hélicoptés sur des centaines**  
11 **d'hectares dans le grand nord québécois pour le volet Transport par rapport à**  
12 **des portées accessibles avec peu de végétation ornementale dans les grands**  
13 **centres du sud du Québec pour le volet Distribution.**

13. **Référence :** B-0006, page 8, lignes 18 à 20.

**Préambule :**

« *De plus, la croissance de la végétation peut être accentuée par les changements climatiques et rendre les travaux plus longs et plus onéreux, car la végétation est plus dense et a atteint une plus grande maturité, demandant alors des interventions plus complexes et coûteuses.* » (Nous soulignons)

**Demandes :**

13.1 Veuillez démontrer, chiffres à l'appui, l'affirmation de la référence selon laquelle « *la croissance de la végétation peut être accentuée par les changements climatiques* » et fournir des références à des études scientifiques appuyant une telle affirmation.

**Réponse :**

1 **Plusieurs facteurs qui influencent la croissance de la végétation peuvent être**  
2 **accentués par les changements climatiques. À titre d'exemple, la durée de la**  
3 **saison de croissance de la végétation a tendance à se prolonger. La durée de la**  
4 **saison de croissance est la période dont dispose les végétaux pour croître au**  
5 **cours d'une année, ce qui en fait un facteur déterminant de leur croissance.**

6 **En ce qui a trait aux études demandées par l'intervenant, HQTD sont d'avis que**  
7 **celles-ci constituent un niveau de détail excessif qui n'est pas utile à la**  
8 **compréhension de leur preuve et dépassent de ce fait le cadre d'intervention**  
9 **établi par la Régie au paragraphe 12 de sa décision D-2024-097.**

13.2 Veuillez quantifier le rythme de la croissance dont il est question à la référence en fournissant des valeurs historiques et prévisionnelles.

**Réponse :**

10 **Voir la réponse à la question 13.1.**

14. **Référence :** B-0006, page 9, lignes 8 à 12.

**Préambule :**

« *De plus, la mise en place des stratégies découlant de la réalisation du Plan d'action 2035 et l'adaptation requise aux changements climatiques engendrent aussi des coûts additionnels et accentuent l'impact sur les tarifs. Dans ce cas, l'application de cette nouvelle pratique réglementaire permettrait de mitiger cet impact tarifaire pour la clientèle et éviter ainsi un choc tarifaire. Cette mesure a un impact d'environ -1,7 % sur les tarifs d'électricité du Distributeur.* » (Nous soulignons)

**Demandses :**

- 14.1 Veuillez fournir les détails du calcul qui démontre que la mesure mentionnée à la référence a un impact d'environ -1,7 % sur les tarifs d'électricité du Distributeur.

**Réponse :**

- 1 **Voir la réponse à la question 7.6 de la demande de renseignements n° 1 de la**  
2 **Régie à la pièce HQD-8, Document 1.1.**

- 14.2 Veuillez quantifier l'impact de la mesure mentionnée à la référence sur les tarifs du Transporteur.

**Réponse :**

- 3 **L'application de la nouvelle pratique réglementaire permet une diminution de**  
4 **2,1 % du tarif de transport de la charge locale pour l'année 2025.**

**ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION**

15. **Référence :** B-0044, page 7, lignes 11 à 23.

**Préambule :**

*« Les charges d'exploitation présentées dans la présente pièce tiennent compte des efforts d'efficience de l'entreprise. Plusieurs initiatives sont en effet implantées dans toute l'organisation, incluant chez HQT D, afin de maximiser les impacts de chaque dollar dépensé ou de réaliser les projets et activités dans un plus court laps de temps dégageant ainsi des ressources qui sont réinjectées pour réaliser plus de projets et activités. Ainsi, malgré la croissance des coûts de certaines activités de la chaîne de valeur ou de soutien, ces derniers incluent des gains d'efficience et de productivité qui sont difficilement chiffrables mais néanmoins présents, permettant ainsi de contenir leur croissance. » (Nous soulignons)*

**Demandses :**

- 15.1 Veuillez fournir des exemples, autant chez le Transporteur, le Distributeur que dans les autres unités d'affaires d'Hydro-Québec, des initiatives qui seraient « *implantées dans toute l'organisation, incluant chez HQT D, afin de maximiser les impacts de chaque dollar dépensé ou de réaliser les projets et activités dans un plus court laps de temps* », tel que mentionné à la référence et des coûts de telles initiatives.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 1.1.**

15.2 Veuillez fournir des exemples, autant chez le Transporteur, le Distributeur que dans les autres unités d'affaires d'Hydro-Québec, des projets et activités qui ont pu être réalisés à la suite de la réinjection de ressources dégagées, tel qu'expliqué à la référence, et expliquer ce qui serait advenu de tels projets et activités en l'absence des initiatives dont il est question à la référence.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 1.1.**

15.3 Veuillez confirmer (ou infirmer avec explications) la compréhension de l'AHQ-ARQ selon laquelle les gains d'efficience et de productivité mentionnés à la référence, bien qu'ils soient « *difficilement* » chiffrables, il est néanmoins possible de les chiffrer. Dans la négative, veuillez expliquer par des exemples, autant chez le Transporteur, le Distributeur que dans les autres unités d'affaires d'Hydro-Québec, pourquoi il serait impossible de chiffrer les gains d'efficience et de productivité.

**Réponse :**

3 **Voir la réponse à la question 1.1.**

15.4 Veuillez indiquer si, lorsque l'entreprise implante des initiatives dans toute l'organisation, incluant chez HQTd, dans le but de « *maximiser les impacts de chaque dollar dépensé ou de réaliser les projets et activités dans un plus court laps de temps* », tel que mentionné à la référence, elle justifie les coûts de telles initiatives en les comparant aux gains d'efficience et de productivité attendus (analyses coûts-bénéfices). Dans l'affirmative, veuillez fournir des exemples de telles justifications, autant chez le Transporteur, le Distributeur que dans les autres unités d'affaires d'Hydro-Québec. Dans la négative, veuillez justifier de ne pas le faire et indiquer comment, dans un tel cas, l'entreprise peut s'assurer de la rentabilité de telles initiatives.

**Réponse :**

4 **Voir la réponse à la question 1.1.**

5 **En complément d'information, HQTd soulignent que des analyses coûts-**  
6 **bénéfices peuvent parfois être réalisées en lien avec des mesures d'envergure**  
7 **de nature plus structurante. Ces situations prennent souvent la forme de projets**  
8 **d'investissement qui, eux, font l'objet d'un suivi individuel complet.**

16. **Références :** (i) B-0044, pages 28 et 29, tableaux 15 à 17;  
(ii) R-4235-2023, B-0021, page 23, tableau 9 révisé;  
(iii) B-0044, page 28, lignes 3 à 6.

**Préambule :**

- (i) «

**Tableau 15**  
Évolution du coût complet et des ETC  
activité Ventes à l'exportation et développement de marchés

Ventes à l'exportation et développement de marchés	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	43,9	58,6	56,1	12,2
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	14,0	27,5	23,8	9,9
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	29,9	31,1	32,2	2,3
4 Coût de retraite	3,1	4,1	4,7	1,7
5 Coût complet de l'activité (M\$)	46,9	62,6	60,8	13,8
6 <b>ETC totaux de l'activité</b>	<b>187</b>	<b>190</b>	<b>185</b>	<b>(2)</b>

**Tableau 16**  
Évolution de la répartition de la facturation à la Vue électrique  
activité Ventes à l'exportation et développement de marchés

Répartition dans la vue électrique (%)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Transport	3%	3%	3%	1%
2 Distribution	3%	2%	2%	-1%
3 Non réglementé	95%	95%	95%	0%

**Tableau 17**  
Évolution de la répartition des coûts facturés à la Vue électrique  
Activité Ventes à l'exportation et développement de marchés

Répartition dans la vue électrique (M\$)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Transport	1,3	2,1	2,1	0,8
2 Distribution	1,3	1,3	1,2	(0,0)
3 Non réglementé	44,4	59,3	57,4	13,1
4 <b>Total</b>	<b>46,9</b>	<b>62,6</b>	<b>60,8</b>	<b>13,8</b>

» (Notre surlignement)

(ii) «

**TABLEAU 9 RÉVISÉ :**  
**COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR RÉPARTIES DANS LA VUE ÉLECTRIQUE (M\$)**

	Activités de soutien	Chaîne de valeur	Coûts complets	Vue électrique			
				Transport	Distribution	Non réglementé	Total
Élaborer des stratégies	41,2	64,8	106,0	-	-	106,0	106,0
Ventes à l'exportation et développement de marchés	41,2	64,8	106,0	-	-	106,0	106,0
Planifier et prioriser	1,2	4,3	5,5	-	5,5	-	5,5
Gestion des approvisionnements en électricité	1,2	4,3	5,5	-	5,5	-	5,5
Concevoir et construire	145,9	267,2	413,2	165,8	111,5	135,8	413,2
Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	6,0	14,5	20,5	7,4	3,4	9,8	20,6
Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	46,7	62,3	109,0	55,3	44,8	9,0	109,0
Expertise et soutien technique aux opérations	93,3	190,3	283,5	103,1	63,3	117,1	283,5
Exploiter et commercialiser	1 313,8	1 653,6	2 967,5	818,1	1 398,6	750,8	2 967,4
Expérience client et commercialisation	211,3	338,7	550,0	-	525,7	24,4	550,0
Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	172,9	229,9	402,8	222,2	49,6	131,0	402,8
Service technique et intégration réseau	29,2	2,5	31,7	-	31,7	-	31,7
Opération et maintenance	808,3	907,1	1 715,5	595,9	602,2	517,4	1 715,5
Mesurage	65,0	38,2	103,2	-	103,2	-	103,2
Exploitation des réseaux autonomes	14,7	71,6	86,2	-	86,2	-	86,2
Autres activités non réglementées	12,4	65,6	78,0	-	-	78,0	78,0
Total	1 502,2	1 989,9	3 492,1	983,9	1 515,6	992,6	3 492,1
(+) Facturation interne directe	282,3	-	282,3	99,5	90,8	92,1	282,3
Total	1 784,5	1 989,9	3 774,4	1 083,4	1 606,4	1 084,7	3 774,4

» (Notre surlignement)

(iii) « *Entre 2023 et 2025, la répartition des coûts facturés à la Vue électrique par l'activité Ventes à l'exportation et développement de marchés est relativement stable. La quasi-totalité de ses coûts sont facturés aux activités non réglementées. Seuls les coûts liés à son rôle dans l'évolution des cadres législatifs et réglementaires sont facturés aux activités réglementées.* » (Nous soulignons)

#### Demandes :

16.1 Relativement aux tableaux de la référence (i), veuillez définir l'Année de base en indiquant notamment la période considérée et le nombre de mois réels vs prévisionnels et indiquer si cette définition est la même pour l'ensemble du présent dossier; dans la négative, veuillez apporter les distinctions qui s'imposent.

#### Réponse :

1 **L'année de base équivaut à la prévision des coûts pour l'année 2024 considérant**  
2 **les coûts réels constatés au cours des quatre premiers mois.**

16.2 Veuillez expliquer que, selon le tableau 16 de la référence (i), seulement 95 % de la facturation à la Vue électrique de l'activité Ventes à l'exportation et développement de marchés se retrouve dans le Non-réglementé alors qu'au tableau 9 de la référence (ii) le pourcentage équivalent est de 100 %.

#### Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 30.1.**

16.3 Relativement au tableau 17 de la référence (i), veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 62 % entre l'année historique 2023 (1,3 M\$) et l'année de base 2024 (2,1 M\$) pour la ligne Transport.



(i) « L'activité Gestion des approvisionnements en électricité vise à assurer la gestion des approvisionnements et la prévision de la demande. Elle est donc responsable de l'évaluation des besoins énergétiques, à savoir, l'établissement de la prévision de la demande d'énergie et de puissance, en plus des besoins en services énergétiques. » (Nous soulignons)

(ii) «

**Tableau 18**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**activité Gestion des approvisionnements en électricité**

Gestion des approvisionnements en électricité	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	3,9	4,9	4,8	0,9
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	3,0	3,7	3,8	0,9
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	0,9	1,2	1,0	0,1
4 Coût de retraite	0,4	0,5	0,6	0,2
5 <b>Coût complet de l'activité (M\$)</b>	<b>4,2</b>	<b>5,4</b>	5,4	1,1
6 ETC totaux de l'activité	22	23	23	1

» (Notre surlignement)

**Demandes :**

17.1 Veuillez définir l'expression « *services énergétiques* » apparaissant à la référence (i).

**Réponse :**

1 **Les « services énergétiques » se définissent comme étant « tout service associé**  
 2 **et lié à l'approvisionnement énergétique de la clientèle québécoise, tels que les**  
 3 **services relatifs à l'intégration d'une énergie intermittente (ex. équilibrage**  
 4 **éolien), les stratégies et processus d'acquisition énergétique, et la gestion des**  
 5 **approvisionnements énergétiques au Québec. »**

17.2 Relativement au tableau 18 de la référence (ii), veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 29 % entre l'année historique 2023 (4,2 M\$) et l'année de base 2024 (5,4 M\$) pour le Coût complet de l'activité.

**Réponse :**

6 **Une récupération de coûts ponctuelle a été comptabilisée en 2023, hormis cet**  
 7 **élément les coûts sont demeurés stables.**

18. **Références :** (i) B-0044, page 30, lignes 14 à 21;

- (ii) B-0044, page 31, tableau 19;
- (iii) B-0044, page 31, lignes 4 à 8;
- (iv) R-4235-2023, B-0021, page 23, tableau 9 révisé.

**Préambule :**

- (i) « De plus, certaines initiatives mises en action dès 2024 contribuent à l'atteinte des objectifs de la priorité 1 - Améliorer la qualité du service - cités dans le Plan d'action 2035:
  - Mettre en oeuvre le plan d'amélioration de la fiabilité en cohérence avec le plan d'action du Vérificateur général du Québec ;
  - Assurer une meilleure intégration de la planification des projets et de la maintenance ;
  - Optimiser la durée de vie des actifs ;
  - Améliorer la qualité de la donnée et l'accès à l'information sur la performance et la stratégie de gestion des actifs. » (Nous soulignons)
- (ii) «

**Tableau 19**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**activité Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements**

Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	25,4	28,2	27,4	2,0
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	16,7	20,5	19,9	3,3
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	8,7	7,6	7,5	(1,2)
4 Coût de retraite	2,0	2,9	3,2	1,2
5 Coût complet de l'activité (M\$)	27,3	31,0	30,6	3,2
6 ETC totaux de l'activité	126	140	130	4

» (Notre surlignement)

- (iii) « Cette légère hausse des coûts est principalement associée à la mise en place de la fonction de gestion des portefeuilles de projets d'investissements. Cette activité représente un levier important pour séquencer les projets de façon optimale et assurer une adéquation avec la capacité de réalisation qui représente une contrainte importante pour la réalisation du Plan d'action 2035. » (Nous soulignons)
- (iv) Le tableau 9 révisé montre des coûts complets de 20,6 M\$ prévus pour 2022 pour l'activité Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements.

**Demandes :**

- 18.1 Veuillez fournir une référence au plan d'action du Vérificateur général dont il est question à la référence (i).

**Réponse :**

1           **Le plan d'action d'Hydro-Québec en réponse au rapport sur la maintenance**  
2           **préventive des actifs du réseau de distribution d'électricité du Vérificateur**  
3           **général du Québec est un document de travail interne à Hydro-Québec.**

18.2   Relativement à la référence (i), veuillez indiquer en quoi l'intégration de la planification des projets et de la maintenance n'était pas adéquate jusqu'à maintenant et qu'elle nécessiterait une amélioration.

**Réponse :**

4           **L'intégration de la planification des projets et de la maintenance était adéquate.**  
5           **Cependant, la forte augmentation prévue du volume de projets de croissance**  
6           **telle que décrite à la pièce HQT-2, Document 1 ([B-0005](#)) nécessitera de**  
7           **poursuivre l'amélioration de la coordination pour optimiser les ressources et**  
8           **surtout limiter les impacts sur le réseau, notamment en ce qui concerne les**  
9           **retraits d'exploitation.**

18.3   Veuillez expliquer ce qui est entendu par l'optimisation de la durée de vie des actifs à la référence (i) et indiquer en quoi une telle optimisation n'était pas déjà en place jusqu'à maintenant.

**Réponse :**

10          **L'optimisation des durées de vie des actifs est une activité en continu. En effet,**  
11          **cette optimisation fait suite à une analyse technique qui permet de confirmer**  
12          **que la durée de vie d'un actif peut être révisée à la hausse ou à la baisse.**

18.4   Relativement à la référence (i), veuillez indiquer de quelle « donnée » il est question.

**Réponse :**

13          **Il s'agit de la qualité de la donnée reliée aux actifs, notamment pour répondre**  
14          **aux constats du rapport du Vérificateur général du Québec, sur la maintenance**  
15          **préventive du réseau de distribution aérien.**

18.5   Relativement à la référence (i), veuillez expliquer en quoi la qualité de la donnée n'était pas adéquate jusqu'à maintenant et qu'elle nécessiterait une amélioration.

**Réponse :**

16          **La donnée qui touche les actifs se retrouve dans plusieurs systèmes ce qui rend**  
17          **complexe son accès et sa saisie. L'amélioration en cours vise la simplification**  
18          **des systèmes pour faciliter l'accès et améliorer la saisie.**

18.6 Relativement à la référence (i), veuillez expliquer en quoi l'accès à l'information sur la performance et la stratégie de gestion des actifs n'était pas adéquat jusqu'à maintenant et qu'il nécessiterait une amélioration.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 18.5.**

18.7 Relativement au tableau 19 de la référence (ii), veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 11 % entre l'année historique 2023 (25,4 M\$) et l'année de base 2024 (28,2 M\$) pour les Coûts directs et de soutien.

**Réponse :**

2 **Comme mentionné en preuve (à la référence (iii)), cette hausse des coûts de**  
3 **2,8 M\$ est principalement associée à la mise en place de la fonction de gestion**  
4 **des portefeuilles de projets d'investissements. Cette activité représente un**  
5 **levier important pour séquencer les projets de façon optimale et assurer une**  
6 **adéquation avec la capacité de réalisation qui représente une contrainte**  
7 **importante à la réalisation du Plan d'action 2035.**

18.8 Relativement au tableau 19 de la référence (ii), veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 11 % entre l'année historique 2023 (124) et l'année de base 2024 (140) pour les ETC totaux de l'activité.

**Réponse :**

8 **Voir la réponse à la question 18.7.**

18.9 Relativement au tableau 19 de la référence (ii), veuillez expliquer la baisse de 7 % entre l'année de base 2024 (140) et l'année témoin 2025 (130) pour les ETC totaux de l'activité.

**Réponse :**

9 **La baisse de 10 ETC entre l'année 2024 et l'année 2025 s'explique par**  
10 **l'ajustement des besoins pour l'activité.**

18.10 Veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 33 % entre l'année 2022 (20,6 M\$ : référence (iv)) et l'année historique 2023 (27,3 M\$ : référence (ii)) pour les Coûts complets de l'activité Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 30.1.**

18.11 Relativement à la référence (iii), veuillez indiquer en quoi les projets n'étaient pas séquencés de façon optimale jusqu'à présent et que l'adéquation avec la capacité de réalisation n'était pas assurée et que, conséquemment, ces aspects nécessiteraient une amélioration.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 18.2.**

18.12 Veuillez élaborer sur les avantages d'avoir regroupé les ressources en gestion des actifs et de planification du portefeuille d'investissements (référence (ii)) des activités de transport, de distribution et les activités non réglementées et quantifier les gains d'efficacité qu'apporte un tel regroupement.

**Réponse :**

3 **Dans sa décision D-2024-097, au paragraphe 19, la Régie précise ne pas**  
4 **s'attendre à ce que les intervenants débattent [...] de l'évolution**  
5 **organisationnelle d'Hydro-Québec. Par conséquent, HQTd sont d'avis que cette**  
6 **question dépasse le cadre du présent dossier.**

- 19. Références :** (i) B-0044, page 32, ligne 8, à page 33, ligne 1;  
(ii) B-0044, page 33, tableau 22;  
(iii) B-0044, page 34, tableau 24;  
(iv) B-0044, page 34, lignes 6 à 10.

**Préambule :**

- (i) « De plus, certaines initiatives mises en action dès 2024 contribuent à l'atteinte des objectifs de la priorité 1 - Améliorer la qualité du service – et de la priorité 3 – Augmenter la production d'électricité - cités dans le Plan d'action 2035 :
- Maximiser le potentiel des actifs existants en dégageant les MW captifs dans les centrales existantes et en rehaussant la capacité thermique des lignes par mesurage lidar ;
  - Poursuivre les études d'avant-projet pour réaliser les travaux correctifs afin de mitiger les enjeux majeurs ;
  - Prioriser les projets de renforcement du réseau de distribution ;
  - Compléter les études sommaires et les études préliminaires dans le but d'identifier les sites potentiels pour réaliser les projets de centrales à réserve pompée ;
  - Développer de nouvelles installations hydroélectriques, en partenariat avec les communautés locales ;

- Développer le portefeuille de solutions énergétiques ;
- Lever les restrictions sur nos centrales existantes ;
- Démarrer les avant-projets structurants pour le réseau principal ;
- Intégrer la production éolienne ;
- Élaborer les Plans d'évolution (volumétrie, pérennité). » (Nous soulignons)

(ii) «

**Tableau 22**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**activité Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures**

Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	92,6	139,7	146,8	54,3
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	64,7	112,1	117,3	52,6
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	27,9	27,6	29,6	1,7
4 Coût de retraite	7,5	11,6	13,8	6,3
5 Coût complet de l'activité (M\$)	100,0	151,4	160,6	60,6
6 <b>ETC totaux de l'activité</b>	<b>493</b>	<b>579</b>	<b>589</b>	96

» (Notre surlignement)

(iii) «

**Tableau 24**  
**Évolution des coûts facturés à la Vue électrique par clé de répartition**  
**Activité Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures**

Répartition dans la vue électrique (M\$)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Attribution directe	84,1	127,4	135,6	51,6
2 <b>Transport</b>	<b>40,5</b>	<b>36,5</b>	<b>35,5</b>	<b>(5,0)</b>
3 <b>Distribution</b>	<b>18,0</b>	<b>31,1</b>	<b>30,9</b>	<b>12,9</b>
4 Non réglementé	25,6	59,8	69,2	43,6
5 Heures projet	16,0	24,0	25,0	9,0
6 Transport	12,8	19,3	20,0	7,2
7 Distribution	3,2	4,8	4,9	1,8
8 Non réglementé	-	-	-	-

» (Notre surlignement)

- (iv) « *Entre 2023 et 2025, la répartition des coûts facturés à la Vue électrique provenant de l'activité Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures, dont près de 85 % cheminent par attribution directe, a principalement varié en fonction de la croissance des investissements en lien avec l'augmentation de la demande énergétique et avec la pérennité des actifs.* » (Nous soulignons)

**Demandes :**

- 19.1 Veuillez élaborer et fournir des exemples sur le rehaussement de « *la capacité thermique des lignes par mesurage lidar* », tel que mentionné à la référence (i),

notamment en spécifiant le type de lignes dont il est question et en décrivant ce qu'est le « *mesurage lidar* ».

**Réponse :**

1 **Pour des conditions particulières, le transit maximal autorisé à circuler dans**  
2 **certaines lignes de transport est limité par la distance entre les conducteurs et**  
3 **le sol. En effet, plus le courant dans une ligne est élevé, plus le conducteur**  
4 **s'allonge et se rapproche du sol en raison de la dilatation thermique du métal.**

5 **Le « LIDAR » (Light Detection and Ranging) est une méthode de mesure**  
6 **permettant au Transporteur de modéliser précisément la position des**  
7 **conducteurs de ses lignes dans l'espace. Cela aide le Transporteur à mieux**  
8 **connaître l'état actuel des lignes et l'évolution de leur déformation mécanique.**  
9 **Ces relevés permettent d'identifier de potentielles marges disponibles sur**  
10 **certaines portées afin d'améliorer la capacité thermique des lignes.**  
11 **Actuellement, le Transporteur cible principalement des lignes de transport pour**  
12 **lesquelles il anticipe devoir augmenter les capacités afin de répondre aux**  
13 **besoins futurs.**

19.2 Veuillez élaborer et fournir des exemples sur les « *enjeux majeurs* » à mitiger, tel que mentionnés à la référence (i), notamment en spécifiant les enjeux qui touchent les activités de transport et/ou de distribution.

**Réponse :**

14 **Les activités susmentionnées sont associées à des avant-projets visant des**  
15 **actifs de production tels que les centrales. Elles sont ainsi reliées à des activités**  
16 **non réglementées et donc hors du cadre d'examen du présent dossier.**

19.3 Veuillez définir et fournir des exemples sur le « *portefeuille de solutions énergétiques* », tel que mentionné à la référence (i), notamment en spécifiant les solutions qui touchent les activités de transport et/ou de distribution.

**Réponse :**

17 **Les activités susmentionnées sont associées à des analyses visant la**  
18 **constitution d'un portefeuille de moyens de production. Elles sont ainsi reliées**  
19 **à des activités non réglementées et donc hors du cadre d'examen du présent**  
20 **dossier.**

19.4 Veuillez élaborer sur « *les avant-projets structurants pour le réseau principal* », tel que mentionnés à la référence (i), notamment en indiquant les avant-projets qui ont été ou seront démarrés en 2024 et 2025.

**Réponse :**

1 **Des études d'avant-projet sont réalisées en continu afin de faire évoluer le**  
2 **réseau en temps opportun.**

3 **Voir aussi la réponse à la question 1.2 de la demande de renseignements n° 1**  
4 **de NEMC à la pièce HQT-D-5, Document 5.1.**

19.5 Veuillez élaborer sur l'intégration de la production éolienne, mentionnée à la référence (i), et indiquer les initiatives mises en action en 2024 et à être mises en action en 2025, notamment en ce qui touche les activités de transport et/ou de distribution.

**Réponse :**

5 **À travers ses activités de transport, Hydro-Québec intègre la production**  
6 **éolienne sur son réseau. Par exemple, les appels d'offres en énergie éolienne**  
7 **A/O 2023-01, 2021-01 et 2021-02 ont fait l'objet de demandes de services de**  
8 **transport et mèneront au lancement de projets de raccordement.**

19.6 Veuillez élaborer et fournir des exemples sur l'initiative intitulée « *Élaborer les Plans d'évolution (volumétrie, pérennité)* », mentionnée à la référence (i), notamment en spécifiant les initiatives qui touchent les activités de transport et/ou de distribution.

**Réponse :**

9 **Voir la réponse à la question 6.1 de la demande de renseignements n° 1 du**  
10 **RNCREQ à la pièce HQT-D-5, Document 7.1.**

19.7 Pour chacune des colonnes du tableau 22 de la référence (ii), veuillez indiquer le nombre d'ETC attribuables au Transporteur et le nombre d'ETC attribuables au Distributeur.

**Réponse :**

11 **Voir la réponse à la question 16.5.**

19.8 Relativement au tableau 24 de la référence (iii), veuillez expliquer la baisse de l'attribution directe au Transport en 2024 et en 2025.

Réponse :

1 Voir la réponse à la question 19.9.

19.9 Relativement au tableau 24 de la référence (iii), veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 73 % entre l'année historique 2023 (18,0 M\$) et l'année de base 2024 (31,1 M\$) pour l'attribution directe à la Distribution.

Réponse :

2 HQT D rappellent que l'attribution directe se réalise de deux façons :

- 3 • Équipes dédiées, ou ;
- 4 • L'imputation des heures travaillées à un projet ou actifs de la Vue
- 5 électrique.

6 L'augmentation des coûts entre 2023 et 2024 pour l'activité Conception et  
7 évolution du système énergétique et des infrastructures est expliquée  
8 principalement par le fait qu'une équipe dédiée aux activités de Distribution a  
9 imputé du temps sur un support de coût initialement associé à un projet de  
10 transport.

11 Après analyse du projet, certains coûts 2023 auraient dû demeurer dans les  
12 activités de distribution, représentant environ 6,5 M\$.

13 HQT D précisent que ce type de support de coût est utilisé uniquement en réel à  
14 des fins de suivis internes afin d'isoler des coûts ou des heures et n'est pas  
15 utilisé pour des fins de planification. De ce fait, il n'y a aucune répercussion sur  
16 les revenus requis de l'année de base 2024 et ceux de l'année témoin 2025 et ne  
17 nécessite aucune modification des tableaux présentés dans le présent dossier  
18 pour ces années.

19 HQT D présentent au tableau R-19.9 le reclassement pour l'année 2023.

**Tableau R-19.9**

**Reclassement lié aux coûts facturés à la Vue électrique pour l'activité Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures - 2023**

(en M\$)	2023	
	Transport	Distribution
	40,5	18,0
Reclassement	-6,5	6,5
	<u>34,0</u>	<u>24,5</u>

19.10 Veuillez démontrer et quantifier « la croissance des investissements en lien avec l'augmentation de la demande énergétique », tel que mentionnée à la référence (iv), en distinguant les investissements en transport de ceux en distribution.

Réponse :

1 Pour le Distributeur, voir le tableau 22 de la pièce révisée HQD-4, Document 1  
2 ([B-0047](#)). Pour le Transporteur, voir le tableau 5 de la pièce HQT-2, Document 1  
3 ([B-0011](#)).

19.11 Veuillez démontrer et quantifier la croissance des investissements en lien avec la « pérennité des actifs », tel que mentionnée à la référence (iv) en distinguant les investissements en transport de ceux en distribution.

Réponse :

4 Voir la réponse à la question 19.10.

20. **Références :** (i) B-0044, page 12, tableau 2;  
(ii) B-0044, page 13, lignes 1 à 10;  
(iii) R-4235-2023, B-0021, page 23, tableau 9 révisé.

Préambule :

(i) «

**Tableau 2**  
**Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la vue électrique**  
**activité Expertise et soutien technique aux opérations**

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	311,1	320,1	325,4	14,3
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	163,7	167,2	160,2	(3,5)
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	147,4	152,9	165,2	17,8
4 Coût de retraite	24,5	34,8	42,3	17,8
5 Coût complet de l'activité (M\$)	335,6	354,9	367,7	32,1
6 <b>ETC totaux de l'activité</b>	<b>1 653</b>	<b>1 773</b>	<b>1 866</b>	<b>213</b>
<b>Facturation à la vue électrique du coût complet</b>				
7 Expertise	196,2	216,2	223,9	27,7
8 Soutien technique en maintenance	139,4	138,7	143,7	4,4
9 <b>Total</b>	<b>335,6</b>	<b>354,9</b>	<b>367,7</b>	<b>32,1</b>

» (Notre surlignement)

(ii) « *Compte tenu de la hausse des investissements ciblés dans le Plan d'action 2035 et la nécessité d'augmenter la capacité des infrastructures comme précisé à la pièce HQTD-2, Document 1, un rehaussement de la force de travail de l'ordre de*

30 M\$ et une augmentation de 15 M\$ des coûts liés aux activités de soutien sont requis pour la réalisation des projets de croissance, de pérennité et de fiabilité. Ces ressources contribueront entre autres à réaliser les études d'avant-projet et les livrables d'ingénierie en lien avec les projets de valorisation de puissance, à déployer de nouvelles pratiques pour accroître la résilience du réseau, à standardiser les processus d'affaires pour permettre un rehaussement de la productivité, à sécuriser la chaîne d'approvisionnement et à accroître la sécurisation des barrages et des infrastructures. » (Nous soulignons)

- (iii) Le tableau 9 révisé montre des coûts complets de 283,5 M\$ prévus pour 2022 pour l'activité Expertise et soutien technique aux opérations.

#### **Demandes :**

- 20.1 Relativement au tableau 2 de la référence (i), veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 13 % entre l'année historique 2023 (1 653) et l'année témoin 2025 (1 866) pour les ETC totaux de l'activité.

#### **Réponse :**

- 1 **La hausse des ETC est nécessaire pour la réalisation des projets de croissance,**  
2 **de pérennité et de fiabilité ciblés au Plan d'action 2035. Cette force de travail**  
3 **additionnelle est concentrée sur des projets de nature capitalisable réduisant**  
4 **ainsi l'impact aux charges.**

- 20.2 Relativement à la référence (ii), veuillez fournir la liste des « *projets de valorisation de puissance* » qui nécessitent des études d'avant-projet et des livrables d'ingénierie en 2024 et en 2025 et démontrer que leur nombre et/ou leur complexité sont supérieurs à ce qui se faisait avant 2024, le cas échéant.

#### **Réponse :**

- 5 **HQTD précisent que la référence (ii) se veut une description non exhaustive**  
6 **d'actions en cours ayant comme objectif la réalisation du plan d'action 2035**  
7 **expliqué à la pièce HQTD-2, Document 1 ([B-0005](#)).**

- 8 **D'autres part, HQTD rappellent que les informations liées aux projets font l'objet**  
9 **du processus d'approbation et de rendre compte habituel établi par la Régie.**

- 20.3 Relativement à la référence (ii), veuillez élaborer sur le déploiement de « *nouvelles pratiques pour accroître la résilience du réseau* », notamment en indiquant de quel réseau il est question et fournir des exemples de déploiements de nouvelles pratiques qui sont prévus en 2024 et en 2025. Veuillez indiquer en quoi de telles pratiques n'existaient pas avant 2024.

#### **Réponse :**

- 10 **Voir la réponse à la question 20.2.**

20.4 Relativement à la référence (ii), veuillez élaborer sur la standardisation des « *processus d'affaires pour permettre un rehaussement de la productivité* », notamment en fournissant des exemples d'analyses coûts-bénéfices démontrant qu'une telle standardisation permettra un rehaussement de la productivité.

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 20.2.**

20.5 Relativement à la référence (ii), veuillez élaborer sur la sécurisation de la « *chaîne d'approvisionnement* », notamment en fournissant des exemples d'une telle sécurisation prévue en 2024 et 2025. Veuillez indiquer en quoi une telle sécurisation n'existait pas avant 2024.

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 20.2**

20.6 Relativement à la référence (ii), veuillez élaborer sur l'accroissement de la « *sécurisation des barrages et des infrastructures* », notamment en fournissant des exemples d'un tel accroissement de sécurisation prévue en 2024 et 2025. Veuillez indiquer en quoi une telle sécurisation n'était-elle pas suffisante avant 2024.

**Réponse :**

1 **Les informations demandées par les intervenants ne sont pas pertinentes à**  
2 **l'examen du présent dossier et se rapportent à un niveau de détail qui dépasse**  
3 **son cadre d'analyse.**

20.7 Veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 18 % entre l'année 2022 (283,5 M\$ : référence (iii)) et l'année historique 2023 (335,6 M\$ : référence (i)) pour les Coûts complets de l'activité Expertise et soutien technique aux opérations.

**Réponse :**

4 **Voir la réponse à la question 30.1.**

**21. Références :** (i) B-0044, page 15, lignes 10 à 16;  
(ii) B-0044, page 15, tableau 5;  
(iii) B-0044, page 16, lignes 3 à 11;  
(iv) B-0044, page 16, lignes 19 à 21;  
(v) B-0044, page 16, lignes 22 à 35.

**Préambule :**

(i) « *En complément des mesures annoncées en efficacité énergétique, visant à dégager de 1 600 à 1 800 MW de puissance supplémentaire à l'horizon 2035, l'élargissement des offres tarifaires permettra d'ajouter de la puissance additionnelle. Les stratégies en matière de programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la demande de puissance sont exposées à la pièce HQD-2, Document 2.2. Une évolution de la stratégie tarifaire est également proposée à la pièce HQD-2, Document 2.1 afin d'élargir l'offre tarifaire et ainsi encourager l'ensemble de la clientèle à mieux consommer.* » (Nous soulignons)

(ii) «

**Tableau 5**  
**Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique**  
**activité Expérience client et commercialisation**

Expérience client et commercialisation	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	552,8	625,6	673,4	120,6
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	303,3	354,8	383,6	80,3
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	249,4	270,8	289,8	40,4
4 Coût de retraite	16,1	22,1	25,8	9,6
5 Coût complet de l'activité (M\$)	568,9	647,7	699,1	130,3
6 ETC totaux de l'activité	1 457	1 479	1 479	23
<b>Facturation à la vue électrique du coût complet</b>				
7 <b>Commercialisation</b>	<b>178,1</b>	<b>190,1</b>	<b>200,0</b>	<b>21,9</b>
8 Expérience client	355,5	416,7	430,5	75,0
9 dont mauvaises créances	88,2	100,9	104,8	16,6
10 Efficacité énergétique	18,2	23,8	50,5	32,3
11 Mobilité	17,1	17,1	18,1	1,0
12 Total	568,9	647,7	699,1	130,3

» (Notre surlignement)

(iii) « *La croissance des coûts entre 2023 et 2025 s'explique principalement par :*

- *La hausse des coûts liés à l'utilisation d'outils technologiques de près de 10 M\$ réalisé par l'activité de soutien Technologies numériques. Les solutions déployées font partie d'une stratégie exposée dans la section 3.1 de la pièce HQTD-2, Document 1 ;*
- *La contribution GES versée dans le cadre du partenariat avec Énergir afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de la biénergie contribue à l'augmentation des coûts pour 3 M\$ ;*
- *L'application des paramètres d'indexation et d'inflation sur les coûts pour un peu plus de 3 M\$.* » (Nous soulignons)

(iv) « *L'amélioration de l'information disponible dans l'application Info-Pannes et une communication proactive lors des pannes et interruptions de service visent le*

rehaussement de l'expérience client et la réduction du nombre d'appels lors d'événements. » (Nous soulignons)

- (v) « La croissance des coûts entre l'année historique et l'année témoin est attribuable, entre autres, à :
- La hausse du coût des activités de soutien de 29 M\$, dont 22 M\$ découle de l'activité de soutien Technologies numériques comme mentionné plus haut et décrites en plus amples détails à la section 3.1 de la pièce HQTD-2, Document 1 ;
  - Une augmentation de la dépense de mauvaises créances de l'ordre de 17 M\$ qui constitue un élément de croissance suivant l'évolution des ventes. L'évolution de la dépense de mauvaises créances et la stratégie de recouvrement sont présentées à l'Annexe A ;
  - Le développement des offres en gestion de demande de puissance occasionne une hausse de près de 19 M\$. La stratégie de développement est exposée à la pièce HQD-2, Document 2.2 ;
  - Et finalement, par l'application des paramètres d'indexation et d'inflation sur les coûts directs pour 5 M\$. » (Nous soulignons)

#### **Demandes :**

- 21.1 Veuillez élaborer sur l'élargissement des offres tarifaires mentionné à la référence (i) en faisant la distinction entre les offres faisant l'objet de l'élargissement et les offres déjà existantes.

#### **Réponse :**

1 **L'élargissement des offres tarifaires est caractérisé par la bonification des**  
2 **options existantes de TD pour la clientèle résidentielle et de GDP pour la**  
3 **clientèle affaires ainsi que par l'ajout d'un nouveau tarif incitatif annuel, soit la**  
4 **TDT.**

5 **En offrant différentes options à modalités variables, l'objectif de cet**  
6 **élargissement est d'inciter les clients à adhérer à l'une ou l'autre des offres**  
7 **tarifaires et à participer à la gestion de la pointe en fonction de leurs capacités**  
8 **et caractéristiques de consommation.**

9 **Le Distributeur rappelle que l'examen de ses propositions en lien avec les offres**  
10 **tarifaires se fera dans le cadre de la Phase 4 du présent dossier, comme**  
11 **mentionné au paragraphe 89 de la décision procédurale D-2024-097 de la Régie.**

- 21.2 Pour chacune des années 2023, 2024 et 2025, veuillez fournir les coûts complets qui sont requis pour tenir compte de l'élargissement des offres tarifaires dont il est question à la référence (i).

**Réponse :**

1           **La MCC adaptée ne permet pas de fournir un coût complet plus détaillé que celui**  
2           **qui a été produit pour la preuve.**

21.3    Veuillez fournir un tableau par année des détails de tous les éléments constituant la ligne Commercialisation du tableau 5 de la référence (ii) où se retrouvent notamment les éléments mentionnés à la référence (iii) et les autres composantes de cette ligne.

**Réponse :**

3           **Le détail demandé est jugé excessif considérant qu'HQTD ont fourni les**  
4           **éléments significatifs dans leurs explications.**

21.4    Veuillez compléter l'explication de la croissance des coûts entre 2023 et 2025 de la référence (iii) afin d'arriver à expliquer totalement l'écart de 21,9 M\$ apparaissant à la référence (ii) pour la Commercialisation.

**Réponse :**

5           **L'écart résiduel est composé de plusieurs éléments dont la valeur individuelle**  
6           **n'est pas significative. Parmi ces facteurs, on retrouve les activités de soutien**  
7           **autres que Technologies numériques dont le détail est disponible à l'annexe G**  
8           **et la charge de retraite.**

21.5    Relativement à la « *contribution GES* » de la référence (iii), veuillez fournir sa valeur pour chacune des années 2023, 2024 et 2025 en indiquant les valeurs permettant de la calculer, pour chaque type de consommation (résidentiel, commercial, institutionnel), notamment le taux de pénétration annuel, le potentiel annuel du nombre de clients éligibles à la biénergie, le potentiel annuel des volumes des clients éligibles à la biénergie et les transferts annuels attribuables à la biénergie.

**Réponse :**

9           **Pour l'année 2023, il s'agit des montants réels, établis par Énergir en vertu des**  
10          **modalités prévues à l'Entente, donc sur la base des données de consommation**  
11          **réelles de gaz naturel des clients convertis<sup>2</sup>.**

12          **Pour les années 2024 et 2025, le Distributeur a procédé à une estimation des**  
13          **volumes de gaz qui pourraient être convertis. Ces volumes reflètent ceux**  
14          **intégrés aux fins de la prévision de la demande. Le tableau R-21.5 présente ces**  
15          **hypothèses.**

---

<sup>2</sup> Voir le Suivi administratif 2023 des décisions D-2022-061 et D-2023-068 ([suivi-administratif-2023](#)).

**Tableau R-21.5  
Contribution GES pour 2023 à 2025 versée à Énergir**

(Données cumulatives)	2023	2024	2025
<b>Nombre de clients</b>	<b>2 173</b>	<b>5 350</b>	<b>9 100</b>
<i>Résidentiel</i>	<i>2 173</i>	<i>4 850</i>	<i>7 900</i>
<i>Commercial</i>	<i>-</i>	<i>500</i>	<i>1 200</i>
<b>Mm<sup>3</sup> convertis</b>	<b>1,4</b>	<b>6,3</b>	<b>13,5</b>
<i>Résidentiel</i>	<i>1,4</i>	<i>3,0</i>	<i>5,9</i>
<i>Commercial</i>	<i>-</i>	<i>3,3</i>	<i>7,6</i>
<b>Contribution GES (M\$)</b>	<b>0,4</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>

1 Le Distributeur mentionne qu'il n'a pas fait ces projections sur la base de  
2 potentiels annuels de conversion.

3 Par ailleurs, le Distributeur n'a pas intégré de contribution GES versée à Gazifère  
4 pour 2025. Bien que celle-ci surviendra éventuellement, le volume de  
5 conversions pour 2025 et son impact financier seront selon toute vraisemblance  
6 minime.

21.6 Veuillez quantifier, pour chaque année, les « paramètres d'indexation et d'inflation » dont il est question aux références (iii) et (v).

**Réponse :**

7 Pour l'application des paramètres d'inflation, HQT D utilisent l'IPC. L'estimé des  
8 coûts pour les années 2024 et 2025 tiennent compte de cet indice.

21.7 Veuillez indiquer quelles sont les améliorations qui sont requises à « l'information disponible dans l'application Info-Pannes », tel que mentionné à la référence (iv).

**Réponse :**

9 Les améliorations à l'application Info-Pannes incluent la publication de délais  
10 de rétablissement plus précis en cas de pannes majeures, l'amélioration des  
11 statuts d'avancement et des causes des pannes avec des explications  
12 supplémentaires, et l'ajout de notifications proactives pour les avis de pannes,  
13 les interruptions planifiées et les changements de délai de rétablissement. Le  
14 bilan par région sera également amélioré, ainsi que les délais de rétablissement  
15 pour les clients en rétablissement graduel.

21.8 Veuillez quantifier les gains d'efficacité qui découleront de la réduction du nombre d'appels lors d'événements, dans le contexte de la référence (iv).

**Réponse :**

1 **On ne peut quantifier de manière précise les gains d'efficacité découlant de la**  
2 **réduction du nombre d'appels lors de pannes ou interruptions de service car le**  
3 **nombre d'événements et l'étendue des pannes varient beaucoup d'une année à**  
4 **l'autre. Sur l'aspect qualitatif, le Distributeur constate toutefois que la**  
5 **communication proactive permet de rassurer les clients sur les délais de**  
6 **rétablissement et améliore la satisfaction à l'égard du service.**

21.9 Veuillez fournir un tableau par année des détails de tous les éléments constituant la ligne Expérience client du tableau 5 de la référence (ii) où se retrouvent notamment les éléments mentionnés à la référence (v) et les autres composantes de cette ligne.

**Réponse :**

7 **Le détail demandé est jugé excessif considérant qu'HQTD ont fourni les**  
8 **éléments significatifs dans leurs explications.**

21.10 Veuillez compléter l'explication de la croissance des coûts entre 2023 et 2025 de la référence (v) afin d'arriver à expliquer totalement l'écart de 75,0 M\$ apparaissant à la référence (ii) pour l'Expérience client.

**Réponse :**

9 **L'écart résiduel est composé de plusieurs éléments dont la valeur individuelle**  
10 **n'était pas significative. Parmi ces facteurs, on retrouve la charge de retraite et**  
11 **l'indexation des salaires.**

21.11 Relativement à la référence (v), veuillez expliquer et justifier la hausse de près de 19 M\$ requise pour « *le développement des offres en gestion de demande de puissance* » dans un contexte où le Distributeur a toujours dans le passé développé des offres en gestion de la demande de puissance. Veuillez comparer le travail requis au cours des cinq dernières années en termes de développement des offres en gestion de la demande de puissance et le travail requis en 2024 et 2025 afin de démontrer le besoin de la hausse de près de 19 M\$ demandée.

**Réponse :**

12 **Le niveau de détail demandé par l'intervenant pour les 5 dernières années est**  
13 **excessif et dépasse le cadre d'examen du présent dossier. Pour l'écart de 19 M\$,**

1 voir la réponse à la question 5.6 de la demande de renseignements n° 1 de la  
2 FCEI à la pièce HQTD-5, Document 4.1.

22. **Références :** (i) B-0044, page 18, tableau 7;  
(ii) R-4235-2023, B-0021, page 23, tableau 9 révisé.

**Préambule :**

(i) «

**Tableau 7**  
**Évolution des coûts facturés à la Vue électrique**  
**activité Expérience client et commercialisation**

	Répartition dans la vue électrique (M\$)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1	Mobilité	17,1	17,1	18,1	1,0
2	Transport	-	-	-	-
3	Distribution	4,8	2,7	2,8	(2,0)
4	Non réglementé	12,3	14,4	15,3	3,0

» (Notre surlignement)

(ii) «

**TABLEAU 9 RÉVISÉ :**  
**COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR RÉPARTIES DANS LA VUE ÉLECTRIQUE (M\$)**

	Activités de soutien	Chaîne de valeur	Coûts complets	Vue électrique			
				Transport	Distribution	Non réglementé	Total
<b>Élaborer des stratégies</b>	41,2	64,8	106,0	-	-	106,0	106,0
Ventes à l'exportation et développement de marchés	41,2	64,8	106,0	-	-	106,0	106,0
<b>Planifier et prioriser</b>	1,2	4,3	5,5	-	5,5	-	5,5
Gestion des approvisionnements en électricité	1,2	4,3	5,5	-	5,5	-	5,5
<b>Concevoir et construire</b>	145,9	267,2	413,2	166,8	111,5	135,8	413,2
Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	6,0	14,6	20,6	7,4	3,4	9,8	20,6
Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	46,7	62,3	109,0	55,3	44,8	9,0	109,0
Expertise et soutien technique aux opérations	93,3	190,3	283,5	103,1	63,3	117,1	283,5
<b>Exploiter et commercialiser</b>	1 313,8	1 653,6	2 967,5	818,1	1 398,6	750,8	2 967,4
<b>Expérience client et commercialisation</b>	211,3	338,7	550,0	-	525,7	24,4	550,0
Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	172,9	229,9	402,8	222,2	49,6	131,0	402,8
Service technique et intégration réseau	29,2	2,5	31,7	-	31,7	-	31,7
Opération et maintenance	808,3	907,1	1 715,5	595,9	602,2	517,4	1 715,5
Mesurage	65,0	38,2	103,2	-	103,2	-	103,2
Exploitation des réseaux autonomes	14,7	71,6	86,2	-	86,2	-	86,2
Autres activités non réglementées	12,4	65,6	78,0	-	-	78,0	78,0
<b>Total</b>	1 502,2	1 989,9	3 492,1	983,9	1 515,6	992,6	3 492,1
(+) Facturation interne directe	282,3	-	282,3	99,5	90,8	92,1	282,3
<b>Total</b>	1 784,5	1 989,9	3 774,4	1 083,4	1 606,4	1 084,7	3 774,4

» (Notre surlignement)

**Demande :**

- 22.1 Veuillez expliquer et justifier la baisse de 50 % entre la valeur de 24,4 M\$ attribuée au Non réglementé pour 2022 à la référence (ii) et la valeur de 12,3 M\$ à la référence

(i) pour 2023. Dans ce même contexte, veuillez aussi expliquer et justifier les valeurs de 14,4 M\$ et de 15,3 M\$ apparaissant au tableau 7 de la référence (i).

Réponse :

1 Voir la réponse à la question 30.1.

23. **Références :** (i) B-0044, page 18, lignes 5 à 26;  
(ii) B-0044, page 19, lignes 1 à 18;  
(iii) B-0044, page 19, tableau 8;  
(iv) B-0044, page 20, lignes 7 à 10.

Préambule :

(i) « Ces responsabilités s'exercent actuellement dans un contexte d'exploitation du réseau et du parc de production qui se complexifie.

- La transition vers de nouveaux systèmes de conduite du réseau s'opérera dans les prochaines années ;
- Des événements réseau qui sont plus nombreux et plus sévères, tels que des pannes, des feux de forêts, du verglas et des vents violents, mobilisant les ressources et perturbant la réalisation des tâches planifiées ;
- L'augmentation du nombre d'interventions de maintenance et de projets ayant un impact sur les opérations de l'activité, puisque la croissance du volume de travaux sur le réseau et le parc de production se reflète, entre autres, par plus de demandes de retraits. Également, lorsque des équipements sont retirés du réseau pour permettre des travaux, l'exploitation en devient aussi plus complexe ;
- Des défis pour le comblement des postes dans un contexte où un rehaussement de la main-d'oeuvre est requis ;
- La gestion hydrique complexe en raison de la variabilité des apports hydriques annuels et multi-annuels, des besoins québécois qui évoluent et sur lesquels il y a une grande incertitude et l'évolution de l'augmentation de la production électrique dans les prochaines années ;
- L'ajout à venir d'infrastructures énergétiques sur le réseau (parcs d'éoliennes, postes de transport, etc.).

Ces éléments contextuels teignent la réalité opérationnelle ayant cours au sein de l'activité et ont des impacts à divers degrés sur les coûts de celle-ci.» (Nous soulignons)

(ii) « Par ailleurs, l'activité a mis en oeuvre, dès 2024, des actions permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs cités dans le Plan d'action 2035.

- Être un collaborateur actif dans l'évolution d'info-pannes, puisqu'une partie des informations partagées aux clients proviennent des systèmes

d'exploitation. Ces actions sont réalisées en collaboration avec l'activité *Expérience client et commercialisation* et l'activité de soutien *Technologies numériques* ;

- Améliorer la planification, la prévision et la coordination des indisponibilités d'équipements afin de permettre la réalisation de la maintenance et des projets qui assureront la fiabilité du réseau électrique. Cet objectif sera atteint, entre autres, par la mise en place d'un plan dynamique des retraits et l'uniformisation des critères d'analyse des retraits en prenant en compte la notion de risque raisonnable ;
- Moderniser les pratiques et les systèmes par des initiatives touchant l'amélioration de la prévision de la demande, l'intégration et l'évolution d'outils permettant de meilleures simulations d'impacts des retraits, de remise en charge ou d'automatisation de tâches.
- Contribuer à la réalisation des objectifs d'agilité organisationnelle de l'entreprise en développant des outils pour les différents intervenants afin qu'ils soient en mesure de poser les bons gestes de conformité avec les normes du North American Reliability Corporation (NERC). » (Nous soulignons)

(iii) «

**Tableau 8**  
**Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique**  
**activité Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux**

Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	350,7	385,8	405,5	54,9
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	195,1	218,2	226,6	31,5
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	155,5	167,6	178,9	23,3
4 Coût de retraite	16,7	23,3	27,6	10,9
5 Coût complet de l'activité (M\$)	367,4	409,1	433,1	65,7
6 ETC totaux de l'activité	1 202	1 264	1 290	89
<b>Facturation à la vue électrique du coût complet</b>				
7 Conformité et fiabilité	22,0	26,4	27,3	5,3
8 Conduite du réseau	345,4	382,7	405,8	60,5
9 Total	367,4	409,1	433,1	65,7

»

- (iv) « La croissance des coûts entre 2023 et 2025 est essentiellement attribuable à un écart ponctuel d'environ 2 M\$ découlant de dépenses moindres en 2023 qu'anticipé en lien avec les organismes de réglementation, tels que le NERC et la Régie de l'énergie. Nonobstant cet élément, les coûts sont demeurés stables. » (Nous soulignons)

**Demandes :**

- 23.1 Veuillez démontrer, de façon qualitative et quantitative, que l'exploitation du réseau et du parc de production dont il est question à la référence (i) se « *complexifie* » sur la période 2023-2025 en précisant de quel réseau il est question.

**Réponse :**

- 1           **En ce qui concerne les aspects qualitatifs, la référence i) du préambule explique**  
2           **pourquoi l'exploitation du réseau et du parc de production se complexifie. Ce**  
3           **sont l'ensemble de ces éléments pris dans leur totalité, car plusieurs de ces**  
4           **éléments sont interreliés, dépendants et indissociables, qui ont servi à établir**  
5           **les besoins de 2024 et de 2025, et non chacun pris individuellement.**
- 6           **Quant au volet quantitatif, l'information demandée est excessive. HQT**  
7           **estiment que l'information déjà fournie est suffisante pour apprécier le niveau**  
8           **des charges d'exploitation demandées.**

23.2    Veuillez fournir un calendrier précisant les « *prochaines années* » pendant lesquelles la transition vers de nouveaux systèmes de conduite du réseau s'opérera, tel que mentionné à la référence (i), en indiquant notamment les activités de formation et les dates d'implantation.

**Réponse :**

- 9           **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.3    Veuillez fournir des valeurs chiffrées sur un historique de cinq ans qui démontrent, pour chacune des causes, que des événements réseau sont « *plus nombreux et plus sévères, tels que des pannes, des feux de forêts, du verglas et des vents violents* », tel que mentionné à la référence (i).

**Réponse :**

- 10          **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.4    Veuillez fournir des valeurs chiffrées sur un historique de cinq ans qui démontrent « *l'augmentation du nombre d'interventions de maintenance et de projets* », tel que mentionné à la référence (i).

**Réponse :**

- 11          **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.5    Veuillez fournir des valeurs chiffrées sur un historique de cinq ans qui démontrent « *la croissance du volume de travaux sur le réseau* », tel que mentionné à la référence (i), en précisant de quel réseau il est question.

**Réponse :**

- 12          **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.6 Veuillez fournir des valeurs chiffrées sur un historique de cinq ans qui démontrent la croissance du volume de travaux sur le parc de production, tel que mentionné à la référence (i).

**Réponse :**

1 **La demande vise une activité non réglementée, par conséquent elle dépasse le**  
2 **cadre d'examen du présent dossier.**

23.7 Veuillez fournir des valeurs chiffrées sur un historique de cinq ans qui démontrent la croissance du nombre de « *demandes de retrait* », tel que mentionné à la référence (i).

**Réponse :**

3 **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.8 Veuillez démontrer, chiffres à l'appui, que « *lorsque des équipements sont retirés du réseau pour permettre des travaux, l'exploitation en devient aussi plus complexe* », en comparant la période 2023-2025 avec l'historique des cinq dernières années.

**Réponse :**

4 **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.9 Veuillez indiquer et, le cas échéant démontrer chiffres à l'appui, que la « *gestion hydrique* » dont il est question à la référence (i) deviendra plus complexe sur la période 2023-2025, en la comparant avec l'historique des cinq dernières années.

**Réponse :**

5 **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
6 **conséquent, elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

23.10 Veuillez indiquer en quoi « *des besoins québécois qui évoluent* », tel que mentionné à la référence (i), peuvent-ils avoir pour effet de complexifier la « *gestion hydrique* ».

**Réponse :**

7 **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
8 **conséquent elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

23.11 Relativement à la référence (i), veuillez confirmer (ou infirmer avec explications et chiffres à l'appui) la compréhension de l'AHQ-ARQ selon laquelle la « *grande*

*incertitude* » sur « *des besoins québécois qui évoluent* » n'est pas plus grande sur la période 2023-2025 qu'elle ne l'a été sur un historique des cinq dernières années.

**Réponse :**

1            **L'élément d'information relatif aux besoins québécois qui évoluent et sur**  
2            **lesquels il y a une grande incertitude fait partie d'une énumération qui vise à**  
3            **expliquer en quoi les responsabilités de l'activité Contrôle des mouvements**  
4            **d'énergie et exploitation des réseaux se complexifie. L'analyse comparative**  
5            **demandée par l'intervenant entre la période 2023-2025 et un historique des cinq**  
6            **dernières années pour ce seul élément d'information constitue une demande**  
7            **excessive en ce qu'elle n'apporte pas d'éclairage utile à l'appréciation des coûts**  
8            **de l'activité Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux.**

23.12 Veuillez expliquer, chiffres à l'appui, en quoi « *l'évolution de l'augmentation de la production électrique dans les prochaines années* », tel que mentionné à la référence (i), a-t-il pour effet de complexifier la gestion hydrique sur la période 2023-2025.

**Réponse :**

9            **La demande vise une activité non réglementée, par conséquent elle dépasse le**  
10           **cadre d'examen du présent dossier.**

23.13 Veuillez expliquer, chiffres à l'appui, en quoi « *l'ajout à venir d'infrastructures énergétiques sur le réseau (parcs d'éoliennes, postes de transport, etc.)* », tel que mentionné à la référence (i), a-t-il pour effet de complexifier l'exploitation du réseau et du parc de production sur la période 2023-2025.

**Réponse :**

11           **L'ajout d'infrastructures implique, entre autres, des équipements additionnels à**  
12           **intégrer et à gérer dans les systèmes de conduite du réseau et se doit d'être**  
13           **planifié avant la mise en service de ceux-ci. L'intégration dans les systèmes et**  
14           **dans la charge de travail doit se faire sans impact sur la conduite des opérations**  
15           **courantes et se doit d'être planifiée en amont, d'où les impacts sur la période**  
16           **2023-2025.**

17           **Il n'est pas possible de quantifier spécifiquement l'impact d'ajout**  
18           **d'infrastructures sur l'activité conduite du réseau. De plus, les éléments**  
19           **mentionnés dans la référence (i) ne peuvent être pris individuellement car**  
20           **plusieurs de ceux-ci sont interreliés, dépendants et indissociables.**

23.14 Pour chacun des éléments contextuels mentionnés à la référence (i), veuillez expliquer comment ils « *teignent la réalité opérationnelle ayant cours au sein de*

*l'activité* » et quantifier le degré de l'impact sur les coûts de celle-ci sur les années 2023 à 2025.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.15 Pour chacune des quatre actions mentionnées à la référence (ii), veuillez fournir son impact sur les coûts de 2024 et 2025 apparaissant au tableau 8 de la référence (iii).

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 23.1.**

23.16 Veuillez décrire l'amélioration de la planification des indisponibilités d'équipements dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quel type d'équipements il s'agit et veuillez expliquer en quoi l'absence d'une telle amélioration ne permettrait pas la réalisation de la maintenance et des projets qui assureront la fiabilité du réseau électrique, comme il se faisait par ailleurs avant 2024.

**Réponse :**

3 **Les éléments mentionnés à la référence (ii) se voulaient une description non**  
4 **exhaustive d'actions en cours, ayant comme objectif l'amélioration des façons**  
5 **de faire de l'activité Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du**  
6 **réseau. Ces actions font partie des bonnes pratiques de gestion et contribuent**  
7 **à l'amélioration constante des façons de faire.**

8 **Ces mesures sont associées à des actions d'efficience réalisées dans la gestion**  
9 **courante des activités. Elles n'ont pas d'incidence sur les budgets puisque les**  
10 **gains réalisés permettent d'absorber la croissance des coûts qui serait**  
11 **autrement requise pour réaliser le volume additionnel d'activités en lien avec le**  
12 **Plan d'action 2035.**

13 **De plus, comme expliqué en réponses aux questions 1.1 et 15.4, les gains**  
14 **d'efficience qui relèvent de la gestion courante des activités ne font pas l'objet**  
15 **de suivi spécifique ni d'analyse coûts-bénéfices.**

23.17 Veuillez décrire l'amélioration de la prévision des indisponibilités d'équipements dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quel type d'équipements il s'agit et veuillez expliquer en quoi l'absence d'une telle amélioration ne permettrait pas la réalisation de la maintenance et des projets qui assureront la fiabilité du réseau électrique, comme il se faisait par ailleurs avant 2024.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.18 Veuillez décrire l'amélioration de la coordination des indisponibilités d'équipements dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quel type d'équipements il s'agit et veuillez expliquer en quoi l'absence d'une telle amélioration ne permettrait pas la réalisation de la maintenance et des projets qui assureront la fiabilité du réseau électrique, comme il se faisait par ailleurs avant 2024.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.19 Veuillez décrire « *la mise en place d'un plan dynamique des retraits* » dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quel type d'équipements il s'agit et l'utilité d'un tel plan dynamique. Veuillez démontrer qu'un tel plan dynamique n'existait pas avant 2024 et évaluer l'impact d'une telle absence sur la fiabilité du réseau électrique avant 2024.

**Réponse :**

3 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.20 Veuillez décrire « *l'uniformisation des critères d'analyse des retraits en prenant en compte la notion de risque raisonnable* » dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quel type d'équipements il s'agit, en fournissant la liste des critères d'analyse et en décrivant l'utilité d'une telle uniformisation. Veuillez démontrer qu'une telle uniformisation n'existait pas avant 2024 et évaluer l'impact d'une telle absence sur la fiabilité du réseau électrique avant 2024.

**Réponse :**

4 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.21 Veuillez définir « *la notion de risque raisonnable* » dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quel type d'équipements il s'agit et en fournissant la liste des divers risques raisonnables couverts par cette notion. Veuillez démontrer que la notion de risque raisonnable n'était pas prise en compte avant 2024 et évaluer l'impact d'une telle absence sur la fiabilité du réseau électrique avant 2024.

**Réponse :**

5 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.22 Veuillez décrire et justifier le besoin de l'amélioration de la « *prévision de la demande* » dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment quelles prévisions ont besoin d'amélioration (p. ex. court, moyen et/ou long terme) et expliquer en quoi la prévision de la demande ne serait pas adéquate actuellement. Veuillez quantifier les objectifs d'amélioration de la précision de la prévision de la demande et fournir une étude coûts-bénéfices de la modernisation des pratiques et des systèmes visant l'amélioration de la prévision de la demande.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.23 Veuillez décrire et justifier le besoin de « *meilleures simulations d'impacts des retraits* » dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quels types de retraits et de quels types d'impacts il s'agit et expliquer en quoi les simulations d'impacts des retraits ne seraient pas adéquates actuellement. Veuillez quantifier les objectifs d'amélioration des simulations d'impacts des retraits et fournir une étude coûts-bénéfices de l'intégration et l'évolution d'outils visant une telle amélioration.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.24 Veuillez décrire et justifier le besoin de meilleures simulations de « *remise en charge* » dont il est question à la référence (ii) et expliquer en quoi les simulations de remise en charge ne seraient pas adéquates actuellement. Veuillez quantifier les objectifs d'amélioration des simulations de remise en charge et fournir une étude coûts-bénéfices de l'intégration et l'évolution d'outils visant une telle amélioration.

**Réponse :**

3 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.25 Veuillez décrire et justifier le besoin en termes « *d'automatisation de tâches* » dont il est question à la référence (ii) en indiquant notamment de quels types de tâches il s'agit et expliquer en quoi l'automatisation des tâches ne serait pas adéquate actuellement. Veuillez quantifier les objectifs d'amélioration de l'automatisation de tâches et fournir une étude coûts-bénéfices de l'intégration et l'évolution d'outils visant une telle amélioration.

**Réponse :**

4 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.26 Veuillez décrire et quantifier les « *objectifs d'agilité organisationnelle de l'entreprise* » dont il est question à la référence (ii) en fournissant notamment les indicateurs visant

à mesurer une telle agilité et les cibles d'amélioration visées pour 2024 et 2025. Veuillez expliquer en quoi l'agilité organisationnelle de l'entreprise ne serait pas adéquate actuellement et fournir une étude coûts-bénéfices du développement d'outils visant l'atteinte de tels objectifs.

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.27 Relativement à la référence (ii), veuillez expliquer en quoi les différents intervenants ne seraient pas actuellement « *en mesure de poser les bons gestes de conformité avec les normes du North American Reliability Corporation (NERC)* » et indiquer l'impact d'un tel manque sur la conformité, la fiabilité et la sécurité du réseau.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.28 Veuillez confirmer (ou infirmer avec des exemples précis) la compréhension de l'AHQ-ARQ selon laquelle Hydro-Québec a toujours disposé dans le passé de budgets suffisants pour procéder à des actions et initiatives d'amélioration du même type que celles mentionnées à la référence (ii).

**Réponse :**

3 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.29 Veuillez fournir un historique de cinq ans qui démontre des dépenses moindres en 2023 en lien avec les organismes de réglementation tels que NERC et la Régie de l'énergie, tel que mentionné à la référence (iv) et indiquer les raisons expliquant un tel écart ponctuel.

**Réponse :**

4 **Voir la réponse à la question 23.16.**

23.30 Veuillez démontrer que la charge de travail en lien avec les organismes mentionnés à la référence (iv) correspondra à environ 2 M\$ de plus en 2024 versus en 2023.

**Réponse :**

5 **L'écart de 2 M\$ provient de frais facturés par des organismes et n'est pas en lien**  
6 **avec une charge de travail interne. HQTQ doivent planifier les coûts pour les**  
7 **années 2024 et 2025 en se basant sur les données disponibles, soit**  
8 **principalement des données historiques.**

23.31 Nonobstant les 2 M\$ mentionnés à la référence (iv), veuillez expliquer et justifier, relativement au tableau 8 de la référence (iii), l'augmentation de 14 % entre l'année historique 2023 (22,0 M\$ + 2 M\$ = 24 M\$) et l'année témoin 2025 (27,3 M\$) pour la ligne Conformité et fiabilité et justifier comment une telle hausse de l'ordre de 14 % peut être qualifiée comme représentant une stabilité de coûts, tel qu'affirmé à la référence (iv).

**Réponse :**

1 **L'écart entre les années 2023 et 2025, excluant le coût de retraite et les charges**  
2 **des activités de soutien, est de 2 M\$ provenant principalement de l'inflation et**  
3 **de l'indexation des salaires. L'écart résiduel s'élevant à 1 M\$, HQTD a qualifié**  
4 **cette variation comme représentant une stabilité de coûts.**

24. **Référence :** <https://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/dai-2024-0370-lettre-reponse.pdf> .

**Préambule :**

«

Tout d'abord, notons qu'Hydro-Québec exploite près de 700 barrages, répartis sur l'ensemble du territoire québécois. En réponse à votre demande, les sommes déboursées au cours des cinq dernières années pour assurer la pérennité ainsi que la maintenance visant l'entretien et la réparation des barrages, en incluant la surveillance et l'inspection, se détaillent comme suit :

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Total</b>	<b>57 M\$</b>	<b>60 M\$</b>	<b>91 M\$</b>	<b>105 M\$</b>	<b>194 M\$</b>

»

**Demande :**

24.1 Veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 240 % entre 2019 (57 M\$) et 2023 (194 M\$) pour assurer la pérennité ainsi que la maintenance visant l'entretien et la réparation des barrages, en incluant la surveillance et l'inspection, tel qu'il apparaît à la référence. Veuillez fournir les valeurs équivalentes prévues pour 2024 et 2025.

**Réponse :**

5 **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
6 **conséquent elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

25. **Référence :** B-0044, page 20, lignes 11 à 30.

**Préambule :**

« La croissance des coûts directs et de soutien entre les années 2023 et 2025 s'explique principalement par un rehaussement de la force de travail afin de réaliser, d'une part, l'opérationnalisation de l'évolution de l'exploitation et d'autre part, d'absorber la charge de travail additionnelle découlant de la croissance des activités en maintenance et en projets. Les difficultés de comblements de postes survenues en 2023 sont également prises en compte dans ce rehaussement. Cette croissance se décline comme suit :

- Le rehaussement de la force de travail de 86 ETC pour 18 M\$ afin d'assurer le bon niveau de service pendant l'opérationnalisation de l'évolution de l'exploitation ;
- La croissance des coûts associés aux activités de soutien de 24 M\$, principalement en lien avec l'augmentation des manœuvres et l'utilisation des systèmes informatiques pour soutenir la hausse des travaux sur les actifs d'Hydro-Québec ;
- L'inflation et l'indexation des salaires pour un montant de 8 M\$.

L'évolution de l'exploitation découle de la transition vers les nouveaux systèmes de conduite du réseau qui seront déployés dans les prochaines années et demande, dès maintenant une préparation adéquate afin d'assurer le succès de cette transition. Entre autres, une formation préalable des employés s'échelonnant sur plusieurs semaines et nécessitant que des employés soient libérés ponctuellement de leurs tâches quotidiennes est requise. Ainsi, pour assurer le maintien du service durant cette période, il faut un bassin suffisant d'employés, ce qui sera obtenu par les rehaussements de la main-d'œuvre de 86 ETC en 2025. Cette transition fait partie des grandes priorités de l'activité pour les prochaines années. » (Nous soulignons)

**Demandes :**

- 25.1 Veuillez démontrer, chiffres à l'appui, que les activités en maintenance et en projets sont en croissance, tel que mentionné à la référence.

**Réponse :**

- 1 **Les activités de maintenance sont présentées à l'annexe B de la pièce révisée**  
2 **HQTD-4, Document 1 ([B-0044](#)).**

- 25.2 Veuillez démontrer, chiffres à l'appui, que les manœuvres sont en augmentation, tel que mentionné à la référence.

**Réponse :**

- 3 **Comme le démontre les réponses aux questions 25.1 et 25.3 ci-après, la**  
4 **croissance des activités de maintenance et des travaux sur les actifs va**  
5 **nécessairement augmenter le nombre de manœuvres requises par l'activité**  
6 **pour assurer la réalisation des travaux.**

- 25.3 Veuillez démontrer, chiffres à l'appui, que les travaux sur les actifs d'Hydro-Québec sont en hausse, tel que mentionné à la référence.

**Réponse :**

1           **Voir la réponse à la question 19.10.**

25.4    Veuillez indiquer combien de personnes devront suivre la « *formation préalable* », mentionnée à la référence, au cours des années 2024 et 2025, et combien de semaines par année seront requises en moyenne sur cette période.

**Réponse :**

2           **La formation va toucher plus de 240 ETC en exploitation du réseau (exploitant)**  
3           **et va s'échelonner sur une période de 6 à 9 mois, avec une moyenne de 60 jours**  
4           **de formation pour ces emplois.**

5           **D'autres utilisateurs seront aussi à former durant cette période.**

25.5    Veuillez indiquer quand se terminera la formation dont il est question à la référence et indiquer quand les 86 ETC requis pour le faire ne seront plus nécessaires.

**Réponse :**

6           **La formation dont il est question dans la référence s'échelonnera jusqu'aux**  
7           **misés en service des dernières phases du projet, soit en 2027. Cependant, des**  
8           **formations post-implantation pourraient être requises pour une période allant**  
9           **jusqu'à 2 ans.**

10          **HQTD confirment que les effectifs additionnels requis pour permettre d'assurer**  
11          **la continuité de l'exploitation pendant la période de formation ne seront plus**  
12          **nécessaires à terme. Cette réduction d'effectifs ne pourra toutefois pas être**  
13          **entièrement constatée puisqu'une croissance des effectifs est requise pour faire**  
14          **face au volume d'activités additionnel actuel et à venir en lien avec le Plan**  
15          **d'action 2035.**

25.6    Veuillez élaborer sur les « *difficultés de comblements de postes survenues en 2023* », telles que mentionnées à la référence, et quantifier l'impact sur les ETC en 2023.

**Réponse :**

16          **Le niveau d'ETC de 2023 de l'activité Contrôle des mouvements d'énergie et**  
17          **exploitation du réseau était inférieur à ce qui était souhaité pour répondre à la**  
18          **charge de travail. Des difficultés de recrutement pour certains types de postes**  
19          **demandant une expertise pointue ont résulté en des retards dans les**  
20          **comblements.**

1            **Cependant, les ETC représentent une moyenne annuelle, ce qui veut dire que**  
2            **les ETC de 2023 ne reflètent pas nécessairement les niveaux de la fin de l'année**  
3            **qui est pris en compte pour la planification de l'année suivante.**

4            **Pour quantifier en ETC l'impact des difficultés d'embauche, il faudrait employer**  
5            **la planification 2023 comme base de référence et ces données sont hors du**  
6            **cadre d'analyse du présent dossier.**

25.7    Veuillez expliquer comment Hydro-Québec a tenu compte de ces difficultés dans le rehaussement de la force de travail mentionné à la référence.

**Réponse :**

7            **La planification 2024 des ETC est effectuée en fonction de la charge de travail**  
8            **évaluée au sein de l'activité. Par conséquent, le niveau établi pour 2024 tient**  
9            **compte des besoins non comblés ainsi que des besoins additionnels.**

25.8    Veuillez indiquer si Hydro-Québec prévoit que de telles difficultés surviendront également en 2024 et en 2025. Dans l'affirmative, veuillez quantifier l'impact sur les ETC en 2024 et en 2025. Dans la négative, veuillez expliquer ce qu'Hydro-Québec prévoit faire de différent pour que de telles difficultés ne se reproduisent pas en 2024 et en 2025.

**Réponse :**

10           **Hydro-Québec est confiant de parvenir à atteindre le niveau d'ETC souhaité. Par**  
11           **contre, pour les emplois d'exploitant réseau, des défis demeurent : cette**  
12           **expertise particulière se trouve difficilement à l'extérieur de l'entreprise, ce qui**  
13           **requiert de former à l'interne les ressources.**

14           **Pour les autres types d'emplois, des mesures sont mises en place pour assurer**  
15           **l'attraction de talents.**

**26. Références :** (i) B-0044, page 35, tableau 25;  
(ii) B-0044, page 35, lignes 12 à 17.

**Préambule :**

(i) «

**Tableau 25**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**activité Service technique et intégration au réseau de distribution**

	Service technique et intégration au réseau de distribution	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1	Coûts directs et de soutien	22,3	26,8	27,6	5,3
2	Coûts directs (excluant coût de retraite)	(11,6)	(8,5)	(10,3)	1,3
3	Charges des activités de soutien et support de proximité	33,9	35,3	37,9	4,0
4	Coût de retraite	6,4	9,5	11,4	4,9
5	Coût complet de l'activité (M\$)	28,8	36,2	39,0	10,3
6	ETC totaux de l'activité	508	565	589	81

» (Notre surlignement)

(ii) « Un accroissement de la force de travail est requis pour parvenir à réaliser cet objectif du Plan d'action 2035 et palier aux difficultés de comblement des postes dont l'impact s'est fait sentir en 2023. À cet effet, des mesures ont été mises en place, telles que des plans de cohortes afin de faciliter l'intégration et l'habilitation des ressources et des campagnes dans les établissements d'enseignement afin d'augmenter l'attraction de l'entreprise à titre d'employeur. » (Nous soulignons)

**Demandes :**

26.1 Veuillez expliquer les valeurs négatives apparaissant au tableau 25 de la référence (i). Dans le cas où la ligne des Coûts directs (incluant coût de retraite) sont nets de revenus, veuillez séparer la ligne entre les coûts et les revenus.

**Réponse :**

1 **Les valeurs négatives ne représentent pas des revenus, mais proviennent du**  
 2 **fait que les coûts capitalisés de cette activité excèdent les dépenses lorsqu'on**  
 3 **soustrait le coût de retraite de celles-ci. Pour le détail des rubriques de coûts,**  
 4 **voir la pièce révisée HQTd-4, Document 1 ([B-0044](#)), Tableaux C1 à C3.**

26.2 Veuillez élaborer sur les « *difficultés de complements de postes dont l'impact s'est fait sentir en 2023* », telles que mentionnées à la référence (ii), et en quantifier l'impact sur les ETC en 2023.

**Réponse :**

5 **Le niveau d'ETC 2023 de l'activité Service technique et intégration au réseau de**  
 6 **distribution s'est trouvé inférieur à ce qui était souhaité pour répondre à la**

1 **charge de travail. Des difficultés de recrutement au niveau des postes en**  
2 **ingénierie ont créé cette situation.**

3 **Pour quantifier en ETC l'impact des difficultés d'embauche, il faudrait employer**  
4 **la planification 2023 comme base de référence et ces données sont hors du**  
5 **cadre d'analyse du présent dossier.**

26.3 Veuillez expliquer comment Hydro-Québec a tenu compte de ces difficultés dans le rehaussement de la force de travail de 81 ETC apparaissant au tableau 25 de la référence (i).

**Réponse :**

6 **Voir la réponse à la question 25.7.**

26.4 Veuillez indiquer si Hydro-Québec prévoit que de telles difficultés surviendront également en 2024 et en 2025. Dans l'affirmative, veuillez quantifier l'impact sur les ETC en 2024 et en 2025. Dans la négative, veuillez expliquer comment les mesures mentionnées à la référence (ii) peuvent apporter des résultats aussi tôt que 2024 et/ou 2025.

**Réponse :**

7 **Hydro-Québec est confiant de parvenir à atteindre le niveau d'ETC souhaité**  
8 **grâce aux mesures mises en place, soit des plans de cohortes afin de faciliter**  
9 **l'intégration et l'habilitation des ressources ainsi que des campagnes dans les**  
10 **établissements d'enseignement afin d'augmenter l'attraction de l'entreprise à**  
11 **titre d'employeur.**

27. **Références :** (i) B-0044, page 23, lignes 15 à 19;  
(ii) B-0044, page 27, tableau 14;  
(iii) R-4235-2023, B-0021, page 23, tableau 9 révisé.

**Préambule :**

(i) « *Hausse de 26 M\$ dans les activités de maintenance sur le réseau de transport. Cette hausse permet d'ajuster les coûts prévus en lien avec la stratégie de maintenance, soit la réalisation de travaux plus complexes, par conséquent plus coûteux, requis sur certains actifs de transport et des frais liés à la maintenance dont la croissance des coûts est supérieure à l'inflation.* » (Nous soulignons)

(ii) «

**Tableau 14**  
**Évolution des coûts facturés à la Vue électrique**  
**activité Opération et maintenance**

	Répartition dans la vue électrique (M\$)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1	Maintenance directe	1 191,9	1 240,9	1 301,6	109,7
2	Transport	410,8	428,4	436,5	25,8
3	Distribution	360,7	414,6	437,3	76,5
4	Non réglementé	420,4	397,9	427,7	7,4
5	Support opération et maintenance	532,8	517,9	545,6	12,8
6	Transport	141,4	144,6	149,8	8,4
7	Distribution	206,1	230,6	241,6	35,5
8	Non réglementé	185,3	142,8	154,2	(31,1)
9	Maîtrise de la végétation	227,3	248,0	8,1	(219,2)
10	Transport	61,1	72,3	-	(61,1)
11	Distribution	163,2	171,2	-	(163,2)
12	Non réglementé	3,0	4,5	8,1	5,2

» (Notre surlignement)

- (iii) Le tableau 9 révisé montre des coûts complets de 1 715,5 M\$ prévus pour 2022 pour l'activité Opération et maintenance.

**Demandes :**

- 27.1 Veuillez identifier les actifs de transport sur lesquels est requise la réalisation de travaux plus complexes et plus coûteux, tel que mentionné à la référence (i), et justifier le besoin de tels travaux plus complexes par rapport aux années récentes.

**Réponse :**

1 **Les travaux plus coûteux font référence, par exemple, à des travaux à réaliser à**  
 2 **la suite de bris ou des interventions liées à des programmes de rappel qui seront**  
 3 **à effectuer sur divers équipements.**

4 **HQTD prennent en considération que le réseau vieillissant ajoute une**  
 5 **complexité dans les travaux qui seront à réaliser et que les coûts en**  
 6 **approvisionnement pour le matériel ont été plus onéreux dans les dernières**  
 7 **années.**

- 27.2 Veuillez identifier les « *frais liés à la maintenance dont la croissance des coûts est supérieure à l'inflation* » mentionnés à la référence (i).

**Réponse :**

8 **Les frais liés à la maintenance dont la croissance des coûts est supérieure à**  
 9 **l'inflation sont, entre autres, des frais pour la décontamination de sols à la suite**

1 **des travaux, des frais de déneigement ou des frais d'entretien des routes**  
2 **menant aux installations.**

27.3 Relativement au tableau 14 de la référence (ii), veuillez expliquer la baisse de la Maintenance directe à la ligne Non réglementée en 2024.

**Réponse :**

3 **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
4 **conséquent elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

27.4 Relativement au tableau 14 de la référence (ii), veuillez expliquer la baisse du Support opérationnel et maintenance à la ligne Non réglementé en 2024.

**Réponse :**

5 **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
6 **conséquent elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

27.5 Veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 14 % entre l'année 2022 (1 715,5 M\$ : référence (iii)) et l'année historique 2023 (1 952,0 M\$ : somme de la colonne 2023 à la référence (ii)) pour les Coûts complets de l'activité Opération et maintenance.

**Réponse :**

7 **Voir la réponse à la question 30.1.**

**28. Référence :** B-0044, page 38, lignes 16 à 20.

**Préambule :**

*« Nonobstant cet élément, le niveau des charges d'exploitation de 2023 aurait été de 90 M\$ et l'écart par rapport à 2025 serait de 15 M\$. Cet écart s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts liés à l'inflation pour près 4 M\$ et le rehaussement des besoins en en maintenance et travaux non capitalisables afin d'assurer la pérennité des installations ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs pour 13 M\$. » (Nous soulignons)*

**Demandes :**

28.1 Veuillez élaborer sur les besoins en maintenance et travaux non capitalisables, mentionnés à la référence, en indiquant les sites où de tels besoins se présentent et veuillez justifier de tels besoins.

**Réponse :**

1 Les besoins en maintenance et travaux non capitalisables sont liés à plusieurs  
2 éléments dont : la portion aux charges de projets d'investissements, le  
3 remplacement de pièces ou d'équipements non capitalisables, la maintenance  
4 corrective et diverses études et analyses requises dans le cadre de l'exploitation  
5 des actifs permettant d'assurer la pérennité des installations et la sécurité des  
6 travailleurs.

7 Le niveau de détail demandé par l'intervenant sur les sites visés est jugé  
8 excessif et n'apporterait pas d'information pertinente à l'examen du présent  
9 dossier.

28.2 Veuillez indiquer en quoi la pérennité des installations et la sécurité des travailleurs dont il est question à la référence ne pourraient pas être assurées sans la hausse de 13 M\$ demandée.

**Réponse :**

10 Voir la réponse à la question 28.1.

29. Référence : B-0044, page 39, tableau 30.

**Préambule :**

«

**Tableau 30**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**Autres activités non réglementées**

Autres activités non réglementées	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	196,0	40,0	70,8	(125,1)
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	193,0	37,6	68,4	(124,6)
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	3,0	2,4	2,4	(0,6)
4 Coût de retraite	0,5	0,6	0,7	0,1
5 Coût complet de l'activité (M\$)	196,5	40,5	71,5	(125,0)
6 ETC totaux de l'activité	42	34	34	(8)

»

**Demandes :**

29.1 Veuillez expliquer la baisse significative des Coûts directs apparaissant au tableau 30 de la référence en indiquant de quelles activités non réglementées il s'agit.

**Réponse :**

1           **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
2           **conséquent elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

29.2    Veuillez indiquer où se retrouvent maintenant dans l'entreprise les 8 ETC totaux de l'activité en baisse en 2024, tel qu'il apparaît au tableau 30 de la référence.

**Réponse :**

3           **La demande vise une dépense associée à une activité non réglementée, par**  
4           **conséquent elle dépasse le cadre d'examen du présent dossier.**

30.    **Références :** (i) B-0044, page 75, tableau E-1;  
          (ii) R-4235-2023, B-0014, page 7, tableau R-1.2.  
          **Préambule :**

(i)    «

**Tableau E-1**  
**Évolution de la volumétrie des clés de répartition du coût complet**  
**des activités et sous-activités de la chaîne de valeur**

	Clés de répartition	Unités de mesure	Année historique 2023				Année de base 2024				Année témoin 2025							
			Vue électrique			Total	Vue électrique			Total	Vue électrique			Total				
			Transport	Distribution	Non réglementé		Transport	Distribution	Non réglementé		Transport	Distribution	Non réglementé					
Élaborer des stratégies																		
1	Ventes à l'exportation et développement de marchés	Attribution directe	s.o.															
2	Planifier et prioriser	Attribution directe	s.o.															
3	Gestion des approvisionnements en électricité	Attribution directe	s.o.															
4	Concevoir et construire																	
5	Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Valeur nette des immobilisations corporelles en exploitation	OS	23,5	10,7	30,4	64,7	24,7	11,7	30,3	66,8	26,6	12,3	30,2	69,2			
6	Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	Heures projet	Hes	47 677	11 662	-	59 629	47 677	11 662	-	59 629	47 677	11 662	-	59 629			
7	Expertise et soutien technique aux opérations	Attribution directe	s.o.															
8	Expertise	Attribution directe	s.o.															
9	Soutien technique en maintenance	Attribution directe	s.o.															
10	Exploiter et commercialiser																	
11	Expérience client et commercialisation	Attribution directe	s.o.															
12	Commercialisation	Attribution directe	s.o.															
13	Expérience client	Attribution directe	s.o.															
14	Efficacité énergétique	Attribution directe	s.o.															
15	Modèle	Attribution directe	s.o.															
16	Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux																	
17	Continuité et fiabilité	Nombre de normes de exigences	Nbre	401	26	126	557	401	26	126	557	401	26	126	557			
18	Conduite du réseau	Pourcentage de points de mesure	%	51%	17%	33%	100%	51%	17%	33%	100%	51%	17%	33%	100%			
19	Service technique et intégration réseau	Attribution directe	s.o.															
20	Maintenance directe	Attribution directe	s.o.															
21	Support opérations et maintenance	Heures de réalisation des travaux	Hes	1 749 525	1 677 629	1 490 457	5 117 911	1 779 894	2 059 571	1 561 269	5 400 654	1 616 400	2 147 657	1 677 666	5 942 112			
22	Métrique de la végétation	Attribution directe	s.o.															
23	Messagerie	Dollars de contrats végétation	M\$	48,1	125,5	2,3	175,9	56,2	133,2	3,5	192,9	65,5	151,5	6,5	223,4			
24	Exploitation des réseaux autonomes	Attribution directe	s.o.															
25	Autres activités non réglementées	Attribution directe	s.o.															

»

(ii) «

**TABEAU R-1.2**  
**DONNÉES DE BASE (VOLUMÉTRIE) UTILISÉES POUR LA RÉPARTITION VERS LA VUE ÉLECTRIQUE DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET DE LEURS SOUS-ACTIVITÉS**

	Clés de répartition	Unité de mesure	Vue électrique - Volumétrie des clés de répartition			
			Transport	Distribution	Non réglementées	Total
Élaborer des stratégies Ventes à l'exportation et développement de marchés	Attribution directe	s.o.				
Planifier et prioriser Gestion des approvisionnements en électricité	Attribution directe	s.o.				
Concevoir et construire Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements Conception et évolution du système énergétique et infrastructures Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	Valeur nettes des immobilisations corporelles en exploitation	G\$	22	10	29	61
	Heures projet Attribution directe	Hres	42 555	28 863	-	71 418
Expertise et soutien technique aux opérations Expertise Soutien technique en maintenance	Valeur nettes des immobilisations corporelles en exploitation	G\$	22	10	29	61
	Valeur des coûts de maintenance aux charges	M\$	445	374	390	1 209
Exploiter et commercialiser Expérience client et commercialisation Commercialisation Expérience client Efficacité énergétique Mobilité Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux Contenir et tailler Conduite du réseau Service technique et intégration réseau Opération et maintenance Maintenance directe Support opération et maintenance Maîtrise de la végétation Mesurage Exploitation des réseaux autonomes Autres activités non réglementées	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Nombre de normes et exigences	Nbre	470	18	137	625
	Points BDD pondérés	%	54%	13%	33%	100%
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Heures de réalisation des travaux	Hres	1 844 281	1 800 213	1 636 141	5 280 635
	Dollars de contrats de végétation	M\$	39,1	105,0	2,8	146,7

»

**Demandes :**

30.1 Veuillez fournir les valeurs réelles pour 2022 de la volumétrie des clés de répartition apparaissant au tableau de la référence (ii).

**Réponse :**

1 **Comme le Transporteur le précisait dans sa pièce HQT-4, Document 1 (B-0016),**  
 2 **et le Distributeur le rappelait dans sa réponse à la Régie en suivi de la décision**  
 3 **D-2024-097<sup>3</sup>, l'évolution vers « Une Hydro » s'étant opérée en phases au courant**  
 4 **de l'année 2022, les résultats réels pour l'année 2022 selon la MCC ne peuvent**  
 5 **être retenus comme base comparative avec les données présentées pour les**  
 6 **années 2023 à 2025. Par ailleurs, le tableau de la référence (ii) présente les**  
 7 **données établies selon le Plan d'affaires 2022 d'Hydro-Québec et utilisées aux**  
 8 **seules fins de démontrer les impacts de l'adaptation apportée à la MCC dans le**  
 9 **cadre du dossier R-4235-2023.**

10 **Conséquemment, HQT-D estiment que les informations demandées par**  
 11 **l'intervenant ne sont pas pertinentes au présent dossier et se rapportent à un**  
 12 **niveau de détail qui dépasse le cadre d'analyse du présent dossier.**

30.2 Veuillez expliquer la baisse significative des Heures projet en Conception et évolution du système énergétique et infrastructures qui passent de 71 418 en 2022 (référence (ii)) à 59 829 en 2023 (référence (i)).

<sup>3</sup> HQD-4, Document 1.1 (B-0071).

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 30.1.**

30.3 Veuillez expliquer et justifier que les Heures projet en Conception et évolution du système énergétique et infrastructures demeurent constantes en 2024 et en 2025, par rapport à 2023 (référence (i)), ce qui n'était pas le cas entre 2022 et 2023.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 6.1 de la demande de renseignements n° 1 de la**  
3 **Régie à la pièce HQT-D-5, Document 1.1.**

4 **Voir également la réponse à la question 30.1.**

30.4 Veuillez expliquer la baisse significative du Nombre de normes et exigences en Conformité et fiabilité qui passe de 625 en 2022 (référence (ii)) à 567 en 2023 (référence (i)).

**Réponse :**

5 **Voir la réponse à la question 30.1.**

30.5 Veuillez expliquer et justifier que le Nombre de normes et exigences en Conformité et fiabilité demeure constant en 2024 et en 2025, par rapport à 2023 (référence (i)), ce qui n'était pas le cas entre 2022 et 2023.

**Réponse :**

6 **Le nombre de normes et exigences employé comme clé de répartition est**  
7 **demeuré constant, puisque la proportion de celle-ci représente la meilleure**  
8 **prévision permettant de bien répartir les coûts pour les années 2024 et 2025.**

9 **Voir également la réponse à la question 30.1.**

30.6 Veuillez expliquer la composition significativement différente des Points BDD pondérés entre 2022 (référence (ii)) et 2023 (référence (i)).

**Réponse :**

10 **Voir la réponse à la question 30.1.**

30.7 Veuillez expliquer et justifier que les pourcentages des Points BDD pondérés demeurent constants en 2024 et en 2025, par rapport à 2023 (référence (i)), ce qui n'était pas le cas entre 2022 et 2023.

**Réponse :**

- 1            **Le pourcentage des points BDD pondérés, employé comme clé de répartition,**  
2            **est demeuré constant ce dernier représente la meilleure prévision qui permet de**  
3            **bien répartir les coûts pour les années 2024 et 2025.**
- 4            **Voir également la réponse à la question 30.1.**

30.8 Veuillez expliquer la baisse des Heures de réalisation des travaux en Support opération et maintenance qui passent de 5 280 635 en 2022 (référence (ii)) à 5 117 911 en 2023 (référence (i)).

**Réponse :**

- 5            **Voir la réponse à la question 30.1.**

30.9 Veuillez expliquer et justifier que le Nombre de normes et exigences en Conformité et fiabilité demeure constant en 2024 et en 2025, par rapport à 2023 (référence (i)), ce qui n'était pas le cas entre 2022 et 2023.

**Réponse :**

- 6            **Voir la réponse à la question 30.5.**

**31. Référence :** B-0044, page 41, lignes 24 à 31.

**Préambule :**

«

• *L'ajout de services qui découlent de la mise en place de nouveaux projets technologiques occasionne une pression de 20 M\$. En effet, puisque l'activité Technologies numériques est responsable du maintien de l'ensemble des solutions technologiques déployées dans l'entreprise, la centralisation des contrats technologiques et la nécessité d'avoir une architecture technologique appropriée aux besoins d'affaires engendrent des besoins additionnels ;*

• *L'ajout d'un nouveau centre de données à l'infrastructure actuelle engendre une croissance des coûts de 30 M\$ suivant la mise en service de cet actif. » (Nous soulignons)*

**Demandes :**

31.1 Veuillez élaborer sur « *la centralisation des contrats technologiques et la nécessité d'avoir une architecture technologique appropriée aux besoins d'affaires* », tel que mentionné à la référence, et expliquer en quoi une telle centralisation et une telle nécessité engendrent des besoins additionnels. Veuillez indiquer quand Hydro-

Québec a-t-il procédé à une telle centralisation et quand est apparue une telle nécessité.

**Réponse :**

1           **Dans sa décision D-2024-097, au paragraphe 19, la Régie précise ne pas**  
2           **s'attendre à ce que les intervenants débattent [...] de l'évolution**  
3           **organisationnelle d'Hydro-Québec. Par conséquent, HQTD sont d'avis que cette**  
4           **question dépasse le cadre du présent dossier.**

5           **Cependant, HQTD précisent que les besoins en ressources supplémentaires**  
6           **découlent des projets qui sont déployés autant aux activités de la chaîne de**  
7           **valeur qu'aux activités de soutien. Dès que la mise en service de ces projets est**  
8           **effectuée, l'activité TN a la responsabilité de l'exploitation des solutions**  
9           **technologiques. Cela entraîne nécessairement une croissance des besoins et**  
10           **assure un alignement de l'architecture technologique d'Hydro-Québec. La**  
11           **transformation numérique génère des besoins additionnels dans toutes les**  
12           **sphères de l'entreprise et l'activité TN est responsable de les soutenir.**

31.2 Veuillez expliquer ce qui était en place avant « *la centralisation des contrats technologiques et la nécessité d'avoir une architecture technologique appropriée aux besoins d'affaires* » dont il est question à la référence et veuillez expliquer ce qui a déclenché un changement.

**Réponse :**

13           **Voir la réponse à la question 31.1.**

31.3 Veuillez expliquer le besoin d'un nouveau centre de données et justifier la croissance des coûts de 30 M\$ mentionnée à la référence. Veuillez préciser la date de mise en service d'un tel actif.

**Réponse :**

14           **Le nouveau centre de données était nécessaire puisque celui-ci permettra**  
15           **d'atteindre les standards actuels de l'industrie et de tirer un plein potentiel des**  
16           **nouveaux systèmes de contrôle des mouvements d'énergie. La croissance des**  
17           **coûts est principalement reliée à la mise en service des actifs. La mise en**  
18           **service principale a lieu en 2024 et la MES finale devrait avoir lieu en 2025.**

**32. Référence :** B-0044, page 42, lignes 11 et 12.

**Préambule :**

**« Indicateurs d'efficacité et balisage**

*Compte tenu de la refonte des produits de l'activité Technologies numériques, il est impossible pour la présente demande tarifaire de reconduire les indicateurs auparavant utilisés. »*

**Demande :**

32.1 Veuillez indiquer de quels « *indicateurs auparavant utilisés* » il est question à la référence et veuillez démontrer qu'il est « *impossible* » de les reconduire.

**Réponse :**

1 **L'activité TN présentait auparavant des indicateurs dont les produits ont été**  
2 **modifiés. Compte tenu qu'il n'existait plus de comparables avec les précédents**  
3 **dossiers, il n'était pas pertinent de présenter ceux-ci.**

**33. Références :** (i) B-0044, page 43, ligne 3, à page 44, ligne 10;  
(ii) B-0044, page 44, tableau 35.

**Préambule :**

(i) « *Les coûts directs et de soutien des activités de Services partagés se sont accrues de 73 M\$ sur la période 2023-2025 pour s'établir à 1 176 M\$ en 2025. Cette hausse découle principalement de l'indexation des salaires et de l'inflation des autres charges qui représentent près de 40 M\$ de même qu'aux éléments suivants :*

***Immobilier***

- *Augmentation de 16 M\$ principalement attribuable à l'impact de la croissance du volet non capitalisable du portefeuille de projets dont la réfection du siège social ;*
- *Croissance des coûts liés aux actifs de 23 M\$.*

***Transport***

- *Augmentation de l'ordre de 18 M\$ en lien avec la hausse de la force de travail afin de supporter la croissance de l'activité Opération et maintenance qui doit faire face aux défis occasionnés par la mise en place du Plan de fiabilité et de résilience et l'inflation marquée des prix pour les coûts d'entretien et d'exploitation des véhicules et des avions. La section 4 de l'Annexe B expose*

les besoins additionnels en termes de capacité opérationnelle dont les effets se répercutent sur les coûts associés au service de transport.

### Service industriel

- Diminution du coût complet attribuable à la hausse des coûts capitalisés et autres cheminements de l'ordre de 45 M\$. Cette hausse découle principalement d'un raffinement dans le choix de la méthode privilégiée pour cheminer certains coûts par imputation des heures directement dans les bons de travail de maintenance. Ce faisant, les montants sont imputés aux consommateurs par le biais des coûts capitalisés et autres cheminements plutôt que par le biais de la facturation interne.

### Santé et sécurité au travail

- Augmentation de l'ordre de 4 M\$ attribuable à une hausse de la force de travail en support aux activités de construction dont le nombre de chantier est en croissance.

### Environnement

- Augmentation de 4 M\$ afin d'accroître le rythme de caractérisation dès 2024 des terrains et de 8 M\$ découlant du transfert de certaines activités en provenance de l'activité Opération et maintenance afin de les centraliser vers le service Environnement. Ce faisant, ces coûts ont augmenté la facturation interne vers la chaîne de valeur. » (Nous soulignons)

(ii) «

**Tableau 35**  
**Évolution des revenus**  
**activité Services partagés (M\$)**

Types de cheminement de coûts	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 A. Frais corporatifs	-	-	-	-
2 B. Facturation interne capitalisée	90,9	98,4	99,6	8,7
3 C. Facturation interne entre les activités de soutien	285,3	298,5	314,1	28,7
4 D. Facturation interne directe vue électrique	62,7	70,4	70,6	7,9
5 E. Facturation interne des services rendus aux activités de la chaîne de valeur	692,3	701,7	736,6	44,4
6 <b>Total des revenus de FI de l'activité</b>	<b>1 131,3</b>	<b>1 169,1</b>	<b>1 221,0</b>	<b>89,7</b>

  

Produits et services	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
7 Immobilier	283,1	308,7	326,5	43,4
8 Transport	338,7	355,9	369,3	30,6
9 Alimentation et hébergement	94,0	92,3	97,5	3,4
10 Gestion du matériel	110,7	113,2	113,2	2,5
11 Service industriel	52,7	15,0	18,9	(33,8)
12 Soutien administratif	69,3	72,9	75,8	6,5
13 Environnement	63,1	78,8	80,5	17,5
14 Santé et sécurité au travail	119,7	132,3	139,2	19,6
15 <b>Total</b>	<b>1 131,3</b>	<b>1 169,1</b>	<b>1 221,0</b>	<b>89,7</b>

»

**Demandes :**

33.1 Veuillez élaborer sur la « *Croissance des coûts liés aux actifs de 23 M\$* » en Immobilier dont il est question à la référence (i), notamment en indiquant de quels actifs il est question et en justifiant cette croissance de 23 M\$. Veuillez quantifier l'impact du télétravail sur cette croissance.

**Réponse :**

1 **Les coûts liés aux actifs font référence aux amortissements, taxes et frais**  
2 **financiers en lien avec les actifs détenus par le Service immobilier,**  
3 **principalement des terrains, bâtiments et équipements de bureau.**

4 **Le transfert des bâtiments administratifs de l'ensemble des unités**  
5 **d'Hydro-Québec vers l'activité Service immobilier du Services partagés a été**  
6 **complété en 2023.**

7 **Le télétravail n'a pas d'incidence notable sur les coûts de Service immobilier.**

33.2 Veuillez élaborer sur la citation de la référence (i) en Service industriel expliquant de quels « *coûts capitalisés* », de quels « *autres cheminements* » il est question et décrire et justifier le « *raffinement dans le choix de la méthode* » dont il est question.

**Réponse :**

8 **La modification réside dans le choix de la méthode utilisée pour facturer**  
9 **certaines coûts de Service industriel :**

- 10 • **Auparavant : ces coûts étaient facturés à l'une ou l'autre des activités de**  
11 **l'organisation par le biais de la MCC, en fonction d'une attribution directe.**
- 12 • **Maintenant : les heures travaillées sont imputées aux consommateurs**  
13 **directement dans les bons de travail de maintenance. Ce faisant, ces**  
14 **coûts ne cheminent plus le biais de la MCC mais plutôt par la rubrique**  
15 **comptable « Coûts capitalisés et autres cheminements » qui engendre**  
16 **une réduction du coût complet de Service industriel.**

17 **Le choix de la méthode de cheminement des coûts n'a ultimement pas d'impact**  
18 **sur la valeur des coûts imputés aux consommateurs.**

33.3 Veuillez indiquer quelles activités ont été transférées en provenance de l'activité Opération et maintenance afin de les centraliser vers le service Environnement, tel que mentionné à la référence (i) et veuillez justifier de tels transferts.

**Réponse :**

1 **Les activités transférées de l'activité Opération et maintenance sont en lien avec**  
2 **la gestion de suivis environnementaux.**

3 **La question de l'intervenant, portant sur la justification de ces transferts,**  
4 **dépasse le cadre du présent dossier établi par la Régie dans sa décision**  
5 **D-2024-097, paragraphe 19, dans lequel la Régie précise ne pas s'attendre à ce**  
6 **que les intervenants débattent [...] de l'évolution organisationnelle d'Hydro-**  
7 **Québec.**

33.4 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 30,6 M\$ (9 %) à la ligne Transport du tableau 35 de la référence (ii) en complétant l'explication apparaissant à la référence (i), laquelle n'expliquant que 18 M\$.

**Réponse :**

8 **L'écart résiduel découle principalement de l'indexation des salaires et de**  
9 **l'inflation des autres charges ainsi qu'à la croissance du coût de retraite.**

10 **HQTD soulignent que le coût complet de l'ensemble des sous-activités des**  
11 **services partagés s'est accru de 89,7 M\$ sur la période 2023-2025 qui s'explique**  
12 **comme suit :**

- 13 • **Indexation des salaires et inflation des autres charges de près de 40 M\$<sup>4</sup> ;**
- 14 • **Croissance du coût de retraite de 16,5 M\$<sup>5</sup>**
- 15 • **Autres éléments totalisant 28 M\$<sup>6</sup>.**

16 **Ce faisant, l'écart déjà expliqué à la pièce HQTD-4, Document 1 ([B-0044](#)) totalise**  
17 **84,5 M\$, soit 94 % de l'écart total.**

33.5 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 6,5 M\$ (9 %) à la ligne Soutien administratif du tableau 35 de la référence (ii).

**Réponse :**

18 **Voir la réponse à la question 33.4.**

33.6 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 17,5 M\$ (28 %) à la ligne Environnement du tableau 35 de la référence (ii) en complétant l'explication apparaissant à la référence (i), laquelle n'expliquant que 12 M\$.

---

<sup>4</sup> HQTD-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 43, lignes 4 et 5

<sup>5</sup> HQTD-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 43, ligne 4 du tableau 34

<sup>6</sup> HQTD-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 43, lignes 6 à 19 et page 44, lignes 1 à 10

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 33.4.**

33.7 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 19,6 M\$ (16 %) à la ligne Santé et sécurité au travail du tableau 35 de la référence (ii) en complétant l'explication apparaissant à la référence (i) laquelle n'expliquant que 4 M\$.

**Réponse :**

2 **Voir la réponse à la question 33.4.**

34. **Références :** (i) B-0044, page 46, lignes 6 à 16;  
(ii) B-0044, page 47, tableau 37.

**Préambule :**

(i) « La variation des coûts d'environ 65 M\$ découle principalement de l'indexation des salaires et l'inflation des autres charges qui représentent près de 29 M\$, des activités de soutien pour 17 M\$, des frais corporatifs de 17 M\$, de même qu'aux éléments suivants :

***Finances***

*Rehaussement des besoins en services professionnels de l'ordre de 4 M\$ pour des mandats d'audit, de tests de conformité financière, ainsi que pour du support dans les systèmes comptables ;*

***Affaires corporatives, juridiques, réglementaires et gouvernance***

*Hausse des coûts de 10 M\$ liée à l'augmentation des droits, redevances et frais encourus pour les activités devant la Régie de l'énergie, ainsi que certains frais liés à des permis et des contributions ;*

***Approvisionnement stratégique***

*Augmentation de la force de travail de 40 ETC de l'ordre de 6 M\$ liée à la croissance des investissements et des projets de l'ensemble d'Hydro-Québec. »  
(Nous soulignons)*

«

**Tableau 37**  
**Évolution des revenus**  
**activité Services corporatifs (M\$)**

Types de cheminement de coûts	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 A. Frais corporatifs	145,8	164,8	163,0	17,1
2 B. Facturation interne capitalisée	11,4	9,5	9,7	(1,7)
3 C. Facturation interne entre les activités de soutien	213,5	232,4	238,1	24,6
4 D. Facturation interne directe vue électrique	25,8	36,4	37,2	11,4
5 E. Facturation interne des services rendus aux activités de la chaîne de valeur	273,4	293,0	306,8	33,4
6 <b>Total des revenus de FI de l'activité</b>	<b>669,8</b>	<b>736,1</b>	<b>754,7</b>	<b>84,9</b>

  

Produits et services	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
7 Finances	151,7	166,6	172,1	20,4
8 Sécurité corporative	66,5	67,1	69,5	3,0
9 Talents et culture	150,9	155,0	161,0	10,1
10 Approvisionnement stratégique	60,6	71,1	71,9	11,3
11 Affaires corporatives, juridiques, réglementaires et gouvernance	74,3	88,9	91,6	17,3
12 Planification stratégique	12,4	19,6	19,7	7,3
13 Gestion intégrée des risques de l'entreprise et Valorisation des stratégies	35,4	39,6	40,4	4,9
14 Audit interne	6,3	7,4	6,9	0,6
15 Développement durable, relations avec les communautés et communications	107,9	115,7	116,3	8,3
16 Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne	3,6	5,1	5,3	1,6
17 <b>Total</b>	<b>669,8</b>	<b>736,1</b>	<b>754,7</b>	<b>84,9</b>

»

**Demandes :**

34.1 Veuillez décrire en détail la problématique en Finances qui nécessiterait un « *Rehaussement des besoins en services professionnels de l'ordre de 4 M\$ pour des mandats d'audit, de tests de conformité financière, ainsi que pour du support dans les systèmes comptables* », tel que mentionné à la référence (i), et expliquer en quoi les mandats d'audit, les tests de conformité financière et les systèmes comptables seraient déficients en l'absence du rehaussement demandé de 4 M\$.

**Réponse :**

1 **Le rehaussement susmentionné de 4 M\$ résulte simplement du fait que les**  
 2 **coûts réels 2023 pour ces services professionnels ont été plus faibles que prévu**  
 3 **d'environ 4 M\$, alors que les coûts prévus pour 2024 et 2025 ont été établis pour**  
 4 **refléter le niveau d'activités historiquement attendu d'où l'écart de 4 M\$ entre**  
 5 **2025 et 2023.**

34.2 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 20,4 M\$ (13 %) à la ligne Finances du tableau 37 de la référence (ii) en complétant l'explication apparaissant à la référence (i), laquelle n'expliquant que 4 M\$.

**Réponse :**

1 L'écart résiduel est composé principalement de l'indexation des salaires et de  
2 l'inflation des autres charges ainsi qu'à la croissance du coût de retraite.

3 La croissance de 84,9 M\$ du coût complet des services rendus par l'activité de  
4 soutien Services corporatifs sur la période 2023-2025 s'explique comme suit :

- 5 • Indexation des salaires et inflation des autres charges de près de  
6 28,5 M\$<sup>7</sup> ;
- 7 • Croissance du coût de retraite de 20,4 M\$<sup>8</sup> ;
- 8 • Éléments déjà évoqués totalisant 20,5 M\$<sup>9</sup>.

9 Ainsi, ces éléments expliquent 82 % de la variation des coûts pour l'activité de  
10 soutien Services corporatifs sur la période.

34.3 Veuillez justifier l'« Augmentation de la force de travail de 40 ETC de l'ordre de 6 M\$ liée à la croissance des investissements et des projets de l'ensemble d'Hydro-Québec », tel que mentionné à la référence (i), notamment en comparant, pour 2024 et 2025, les pourcentages de croissance des investissements et des projets de l'ensemble d'Hydro-Québec et le pourcentage d'augmentation demandé.

**Réponse :**

11 La hausse importante des investissements prévue au Plan d'action 2035 a  
12 comme conséquence directe une augmentation du volume d'activités pour le  
13 service Approvisionnement stratégique afin de participer à la mise en œuvre des  
14 différents projets d'investissement et d'équipements à venir et de leur impact  
15 sur la quantité d'appels d'offres qui en découleront.

34.4 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 11,3 M\$ (19 %) à la ligne Approvisionnement stratégique du tableau 37 de la référence (ii) en complétant l'explication apparaissant à la référence (i), laquelle n'expliquant que 6 M\$.

**Réponse :**

16 Voir la réponse à la question 34.2.

34.5 Relativement à la hausse des coûts de 10 M\$ demandée en Affaires corporatives, juridiques, réglementaires et gouvernance, à la référence (i), veuillez décrire en quoi consistent les éléments suivants et quantifier et justifier séparément la hausse des coûts qu'ils nécessitent :

- Les droits;

---

<sup>7</sup> HQT-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 46, ligne 7

<sup>8</sup> HQT-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 46, ligne 4 du tableau 36

<sup>9</sup> HQT-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 46, lignes 6 à 16

- Les redevances;
- Les frais encourus pour les activités devant la Régie de l'énergie;
- Les permis;
- Les contributions.

**Réponse :**

1           **La hausse de 10 M\$ est composée en quasi-totalité de l'augmentation prévue,**  
2           **sur la période 2023-2025, de 4,2 M\$ en droits et redevances à la Régie et de**  
3           **4,7 M\$ en frais encourus par HQTD pour rembourser les frais des intervenants**  
4           **pour leurs représentations à la Régie.**

34.6    Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 17,3 M\$ (23 %) à la ligne Affaires corporatives, juridiques, réglementaires et gouvernance du tableau 37 de la référence (ii) en complétant l'explication apparaissant à la référence (i), laquelle n'expliquant que 10 M\$.

**Réponse :**

5           **Voir la réponse à la question 34.2.**

34.7    Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 7,3 M\$ (59 %) à la ligne Planification stratégique du tableau 37 de la référence (ii).

**Réponse :**

6           **Voir la réponse à la question 34.2.**

34.8    Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 4,9 M\$ (14 %) à la ligne Gestion intégrée des risques de l'entreprise et Valorisation des stratégies du tableau 37 de la référence (ii).

**Réponse :**

7           **Voir la réponse à la question 34.2.**

34.9    Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 1,1 M\$ (17 %) en 2024 à la ligne Audit interne du tableau 37 de la référence (ii).

**Réponse :**

8           **Voir la réponse à la question 34.2.**

34.10 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 8,3 M\$ (8 %) à la ligne Développement durable, relations avec les communautés et communications du tableau 37 de la référence (ii).

Réponse :

1 Voir la réponse à la question 34.2.

34.11 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 1,6 M\$ (44 %) à la ligne Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne du tableau 37 de la référence (ii).

Réponse :

2 Voir la réponse à la question 34.2.

35. **Références :** (i) B-0044, page 48, tableau 38;  
(ii) B-0044, page 48, lignes 1 à 10.

Préambule :

(i) «

**Tableau 38**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**activité Innovation**

Innovation	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 <b>Coûts directs et de soutien</b>	<b>115,6</b>	<b>133,9</b>	<b>141,9</b>	<b>26,3</b>
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	72,7	86,3	89,6	16,9
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	42,9	47,6	52,3	9,4
4 Coût de retraite	6,1	8,5	9,9	3,8
5 Coût complet des services rendus (M\$)	121,7	142,4	151,8	30,0
6 ETC totaux de l'activité	388	397	393	5

» (Notre surlignement)

(ii) « *Les coûts directs et de soutien de l'activité de soutien Innovation ont augmenté de 26 M\$ sur la période 2023-2025 pour s'établir à 142 M\$ en 2025. Sur la même période, les ETC évoluent de 388 à 393 en 2025, représentant une hausse de 5 ETC.*

*Cette augmentation des coûts découle principalement de l'indexation des salaires et de l'inflation des autres charges qui représentent un peu plus de 5 M\$, des activités de soutien pour 9 M\$ de même qu'aux éléments suivants :*

- *Augmentation des coûts de l'ordre de 4 M\$ liée à la hausse de frais de licences de logiciels spécialisés, de frais d'adhésion et à la croissance des coûts des droits, permis et contributions ;*
- *Augmentation de l'ordre de 2 M\$ liée à l'amortissement des actifs. » (Nous soulignons)*

**Demandes :**

35.1 Veuillez indiquer de quels « actifs » il est question à la référence (ii) et justifier l'augmentation de leurs coûts d'amortissement.

**Réponse :**

1           **Cette augmentation est liée à l'évolution des actifs (équipements, installation ou**  
2           **encore outils technologiques) d'Innovation permettant à cette activité de**  
3           **soutien de poursuivre sa mission au cours des prochaines années.**

35.2 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 26,3 M\$ (23 %) à la ligne Coûts directs et de soutien du tableau 38 de la référence (i) en complétant l'explication apparaissant à la référence (ii), laquelle n'expliquant que 20 M\$.

**Réponse :**

4           **L'écart résiduel est composé d'éléments dont la valeur individuelle n'est pas**  
5           **significative. Parmi ces facteurs, on retrouve des services externes et des**  
6           **dépenses diverses.**

36. **Référence :** B-0044, page 54, tableau 49.

**Préambule :**

«

**Tableau 49**  
**Évolution des frais corporatifs (M\$)**

Frais corporatifs Hydro-Québec	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne	3,6	5,1	5,3	1,7
2 Audit interne	6,3	7,4	6,9	0,6
3 Affaires corporatives et gouvernance	13,1	14,9	15,4	2,3
4 Développement durable, relations avec les communautés et communications	104,5	111,8	112,2	7,7
5 Finances	18,3	25,6	23,1	4,8
6 <b>Total</b>	<b>145,8</b>	<b>164,8</b>	<b>162,9</b>	<b>17,1</b>

»

**Demandes :**

36.1 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 2,3 M\$ (18 %) à la ligne Affaires corporatives et gouvernance du tableau 49 de la référence.

**Réponse :**

1 **La hausse 2,3 M\$ est composée d'éléments dont la valeur individuelle n'est pas**  
 2 **significative. Hormis l'indexation des salaires et l'inflation des autres charges**  
 3 **ainsi qu'à la croissance du coût de retraite, on retrouve une hausse des charges**  
 4 **des activités de soutien et support de proximité.**

36.2 Veuillez expliquer en détail et justifier la hausse de 4,8 M\$ (26 %) à la ligne Finances du tableau 49 de la référence.

**Réponse :**

5 **La hausse 4,8 M\$ est composé d'éléments dont la valeur individuelle n'est pas**  
 6 **significative. Hormis l'indexation des salaires et l'inflation des autres charges**  
 7 **ainsi qu'à la croissance du coût de retraite, on retrouve également une hausse**  
 8 **des charges des activités de soutien et support de proximité.**

37. Référence : B-0044, page 64, lignes 1 à 6.

Préambule :

«

**Tableau B-3**  
**Évolution des heures de maintenance pour les activités de transport**

Heures de maintenance *	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 <b>Total</b> (en milliers d'heures)	1 218	1 266	1 262	44
2 Maintenance préventive - systématique	371	455	479	108
3 Maintenance préventive - conditionnelle	581	558	530	(51)
4 Maintenance corrective	266	253	253	(13)

\* Les heures incluent le temps de transport

*Les heures de maintenance préventive augmentent sur la période 2023-2025, démontrant la volonté de maintenir les niveaux de maintenance préventive à des niveaux comparables à ceux des années 2018 à 2022, pour lesquels des résultats favorables sur les actifs ont été obtenus. Ces niveaux de maintenance permettront de pérenniser les gains et bénéfices réalisés depuis les dernières années et représentent un impact d'environ 7 M\$ entre 2023 et 2025. » (Nous soulignons)*

Demandes :

37.1 Veuillez fournir les valeurs du tableau B-3 de la référence pour les années 2018 à 2022.

Réponse :

1 **HQTD soutiennent que toute l'information requise pour apprécier la stratégie de**  
 2 **réalisation des travaux et les coûts de maintenance est déposée au dossier. Par**  
 3 **conséquent, HQTD ne considèrent pas opportun de fournir des informations**  
 4 **aussi précises que celles demandées par l'intervenant, ces informations**  
 5 **excédant le niveau nécessaire pour l'analyse du présent dossier.**

37.2 Veuillez démontrer par des valeurs chiffrées d'indicateurs probants l'affirmation de la référence selon laquelle des « résultats favorables sur les actifs ont été obtenus » au cours des années 2018 à 2022.

Réponse :

6 **Voir la réponse à la question 37.1.**

37.3 Veuillez définir et quantifier « *les gains et bénéfices réalisés depuis les dernières années* », tel que mentionné à la référence.

**Réponse :**

1 **Ces gains et bénéfices, associées à des actions d'efficacité réalisées dans la**  
2 **gestion courante des activités, ne font pas l'objet de suivi spécifique, comme**  
3 **expliqué à la réponse à la question 1.1.**

38. **Référence :** B-0044, page 64, ligne 25, à page 65, ligne 2.

**Préambule :**

« *Comme mentionné dans la pièce HQTD-2, Document 1, le Plan d'action 2035 propose d'investir davantage dans la fiabilité et la résilience du réseau de distribution afin de faire face aux événements majeurs, aux changements climatiques, au vieillissement des actifs du réseau et à la sollicitation accrue de ce dernier.* » (Nous soulignons)

**Demandes :**

38.1 Veuillez démontrer, par des valeurs chiffrées d'indicateurs probants, l'affirmation de la référence selon laquelle la sollicitation du réseau de distribution serait accrue.

**Réponse :**

4 **Avec égards, le Distributeur n'a pas à faire une démonstration, avec chiffres à**  
5 **l'appui, de la sollicitation du réseau de distribution pour le seul bénéfice de**  
6 **l'intervenante.**

7 **Toutefois, le réseau de distribution est principalement sollicité de deux façons :**

- 8 • **Par l'augmentation de la charge, en puissance, tel que démontré dans la**  
9 **prévision de la demande ;**
- 10 • **Par l'augmentation du facteur d'utilisation, résultant de la présence de plus**  
11 **en plus importante de charges au profil de consommation individuel ou**  
12 **agrégé stable (véhicules électriques, clients industriels plus énergivores,**  
13 **décarbonation). Considérant les moyens de contrôle de charge actuels et en**  
14 **cours de déploiement (ex. GDP), le profil de charges annuel des lignes tendra**  
15 **également à se lisser et donc à augmenter le facteur d'utilisation.**

16 **Le premier facteur, traditionnellement utilisé pour le développement du réseau,**  
17 **et le second, évolution plus récente associée à des changements de**  
18 **comportement, sont à considérer pour la construction d'un système**  
19 **énergétique fiable et résilient.**

39. Références : (i) B-0044, page 71, tableau C-1;  
(ii) R-4235-2023, B-0021, page 20, tableau 7.

Préambule :

(i) «

**Tableau C-1**  
**Coût complet détaillé des activités de la chaîne de valeur (M\$)**

	Élaborer des stratégies		Planifier et prioriser		Concevoir et construire					Exploiter et commercialiser					Année historique 2023
	Verbes à l'exportation et développement de marchés	Gestion des approvisionnement en énergie	Section des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Conception et évolution du système énergétique et infrastructure	Expertes et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Coûts des investissements d'énergie et exploitation des réseaux	Service technique et intégration réseau	Opération et maintenance	Mesurage	Optimisation des réseaux autonomes	Autres activités non réglementées			
1 Charges d'exploitation	41,2	4,2	27,3	100,0	333,3	568,4	367,4	28,8	1 952,3	86,1	132,8	202,3	3 846,4		
2 Masse salariale	34,5	3,9	20,4	79,6	263,3	176,2	217,0	74,2	824,6	56,1	36,0	5,7	1 796,7		
3 Salaires et avantages sociaux	31,5	3,5	18,4	72,2	243,8	160,1	206,3	67,8	761,4	50,9	33,3	5,2	1 648,3		
4 Coût de retraite	3,1	0,4	2,0	7,8	24,5	16,1	10,7	6,4	63,2	5,5	2,7	0,5	148,3		
5 Autres charges directes (24,2)	(0,6)	1,0	8,9	31,2	153,7	14,6	2,9	644,7	5,5	63,0	201,3	1 122,2			
6 Charges des activités de soutien	23,9	0,9	6,1	22,7	142,2	249,4	150,3	32,1	935,9	61,0	39,0	2,9	1 682,2		
7 Charges des supports de proximité	-	-	0,6	2,2	-	-	-	1,8	20,3	1,5	0,8	0,2	40,2		
8 Coûts capitalisés et autres cheminement	1,0	0,0	(2,7)	(16,4)	(11,9)	(10,9)	(20,0)	(82,3)	(473,3)	(38,1)	(3,1)	(7,1)	(764,9)		
9 Revenus	(104,6)	-	-	(8,9)	-	-	-	-	(6,7)	-	(6,9)	(6,4)	(17,9)		
10 Autres charges	16,1	-	0,0	-	0,3	0,5	-	-	6,4	-	(6,9)	-	17,2		
11 Coût complet   Année historique 2023	46,9	4,2	27,3	100,0	336,6	568,9	367,4	28,8	1 952,0	86,1	132,8	196,5	3 846,4		
12 Coûts directs excluant coût de retraite (12-3-5-8-9-10)	14,0	3,0	16,7	64,7	163,7	303,3	195,1	(11,6)	933,5	18,3	113,2	133,0	2 065,8		

	Élaborer des stratégies		Planifier et prioriser		Concevoir et construire					Exploiter et commercialiser					Année de base 2024
	Verbes à l'exportation et développement de marchés	Gestion des approvisionnement en énergie	Section des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Conception et évolution du système énergétique et infrastructure	Expertes et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Coûts des investissements d'énergie et exploitation des réseaux	Service technique et intégration réseau	Opération et maintenance	Mesurage	Optimisation des réseaux autonomes	Autres activités non réglementées			
13 Charges d'exploitation	56,0	5,4	31,0	151,4	354,7	647,1	405,1	36,2	2 006,8	82,9	95,8	47,5	3 929,9		
14 Masse salariale	26,4	4,2	23,9	97,6	324,2	193,1	246,0	92,7	954,5	63,3	39,5	5,0	1 969,4		
15 Salaires et avantages sociaux	23,3	2,7	21,1	81,8	282,2	167,1	212,7	74,2	796,5	59,9	4,4	1 762,9			
16 Coût de retraite	4,1	0,5	2,8	15,6	34,8	26,1	33,3	18,5	68,1	7,4	3,7	0,4	206,4		
17 Autres charges directes (9,2)	(0,6)	2,1	47,4	39,9	201,6	20,0	4,5	676,7	6,5	46,1	25,5	1 053,3			
18 Charges des activités de soutien	31,1	1,2	7,2	22,9	147,7	270,8	163,7	33,8	896,4	66,7	15,6	2,3	1 682,2		
19 Charges des supports de proximité	-	-	0,4	1,8	-	-	-	1,8	14,5	-	0,6	0,1	29,2		
20 Coûts capitalisés et autres cheminement	(0,2)	-	(2,7)	(21,1)	(14,1)	(14,4)	(14,3)	(8,1)	(457,4)	(54,9)	(6,3)	(6,7)	(808,3)		
21 Revenus	(8,7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12,9)		
22 Autres charges	19,3	0,0	-	-	0,3	0,6	-	-	6,0	-	-	-	11,2		
23 Coût complet   Année de base 2024	62,6	6,4	31,0	151,4	354,9	647,7	405,1	36,2	2 006,8	82,9	95,8	46,5	3 924,5		
24 Coûts directs excluant coût de retraite (24-13-17-20-21-22)	27,5	3,7	26,5	112,1	167,2	354,8	216,2	(8,9)	1 017,9	7,6	75,7	37,6	2 043,4		

	Élaborer des stratégies		Planifier et prioriser		Concevoir et construire					Exploiter et commercialiser					Année finit 2025
	Verbes à l'exportation et développement de marchés	Gestion des approvisionnement en énergie	Section des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Conception et évolution du système énergétique et infrastructure	Expertes et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Coûts des investissements d'énergie et exploitation des réseaux	Service technique et intégration réseau	Opération et maintenance	Mesurage	Optimisation des réseaux autonomes	Autres activités non réglementées			
25 Charges d'exploitation	66,9	6,4	36,6	160,6	367,4	696,3	433,1	39,0	1 855,2	87,3	110,1	76,4	3 922,6		
26 Masse salariale	37,3	4,4	23,3	103,5	196,2	248,7	156,2	92,3	945,1	64,5	41,3	5,2	2 089,9		
27 Salaires et avantages sociaux	34,8	3,8	20,1	89,7	269,8	156,4	221,2	89,9	891,1	60,9	36,9	4,4	1 942,5		
28 Coût de retraite	4,7	0,6	3,2	13,8	42,3	32,8	34,6	11,4	103,6	6,6	4,7	0,7	247,9		
29 Autres charges directes (12,4)	(0,6)	2,1	48,5	41,2	227,3	20,8	4,6	747,3	6,8	68,0	76,8	1 226,6			
30 Charges des activités de soutien	33,2	1,0	7,0	27,6	159,1	289,8	174,7	36,4	941,2	67,6	16,5	2,3	1 765,2		
31 Charges des supports de proximité	-	-	0,5	2,0	6,1	-	4,2	1,6	15,6	1,2	0,6	0,1	31,9		
32 Coûts capitalisés et autres cheminement	(0,8)	-	(2,4)	(20,9)	(17,0)	(14,9)	-	-	(78,9)	(52,9)	(6,6)	(6,6)	(1 175,0)		
33 Revenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12,9)		
34 Autres charges	9,7	0,0	-	-	0,3	0,8	-	-	6,0	-	-	-	10,8		
35 Coût complet   Année finit 2025	68,8	6,4	36,6	160,6	367,7	699,1	433,1	39,0	1 855,3	87,3	110,1	71,5	3 920,4		
36 Coûts directs excluant coût de retraite (36-25-32-34-35)	23,8	3,8	19,9	117,3	160,2	383,6	226,6	(6,5)	795,6	10,1	88,5	64,4	1 886,6		

(ii) «

**TABLEAU 7 :**  
**COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR (M\$)**

	Élaborer des stratégies		Planifier et prioriser		Concevoir et construire					Exploiter et commercialiser					Total
	Verbes à l'exportation et développement de marchés	Gestion des approvisionnement en énergie	Section des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Conception et évolution du système énergétique et infrastructure	Expertes et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Coûts des investissements d'énergie et exploitation des réseaux	Service technique et intégration réseau	Opération et maintenance	Mesurage	Optimisation des réseaux autonomes	Autres activités non réglementées (1)			
Charges d'exploitation	88,8	5,5	26,6	102,4	277,6	547,4	399,5	31,7	1 715,3	103,2	86,2	78,0	3 456,3		
Masse salariale	42,3	4,5	14,4	64,8	198,1	180,0	222,6	74,5	808,9	59,1	39,8	24,6	1 733,5		
Salaires de base	27,5	3,1	9,7	44,4	130,9	120,0	128,9	47,7	472,2	39,4	22,4	15,7	1 062,0		
Temps supplémentaire	0,3	0,0	0,3	0,4	5,4	1,9	22,3	4,9	77,6	1,4	4,8	1,1	132,0		
Primes et revenus divers	3,2	0,1	0,3	0,8	5,0	6,1	15,7	1,2	53,5	1,2	2,9	1,0	90,8		
Avantages sociaux	4,1	0,5	1,5	6,7	19,9	18,2	19,6	7,2	71,9	6,0	3,4	2,4	161,4		
Charge de retraite	7,2	0,8	2,7	12,5	36,9	33,8	36,1	13,5	133,8	11,1	6,3	4,4	299,1		
Autres charges directes	5,2	(0,3)	1,8	13,3	30,6	10,7	20,0	1,9	518,0	6,3	35,6	9,0	883,8		
Dépenses de personnel et indemnités	1,6	(0,4)	0,4	2,7	1,7	4,2	1,1	22,7	0,9	1,9	0,1	0,1	30,7		
Services externes	20,2	0,1	1,3	12,8	24,6	56,7	4,5	0,4	382,8	1,3	17,2	3,9	525,9		
Stocks, achats, locations et autres	(16,5)	(0,3)	0,9	0,1	3,4	(02,3)	11,3	0,5	112,5	4,1	16,5	86,5	321,1		
Charges des activités de soutien	(11,2)	1,2	6,0	46,7	93,3	211,3	172,9	29,2	809,3	65,0	14,7	12,4	1 502,1		
Charges des supports de proximité	-	-	0,1	0,5	1,4	7,0	3,6	2,7	24,8	2,2	1,3	0,4	44,0		
Coûts capitalisés et autres cheminement	0,1	-	(1,7)	(22,8)	(45,7)	(11,7)	(19,5)	(76,6)	(444,8)	(29,4)	(5,2)	(50,0)	(707,1)		
Autres charges	(7,2)	-	-	6,5	5,9	2,7	3,3	-	0,2	-	-	-	35,8		
Actuels d'électricité et combustibles	-	-	-	-	-	-	3,3	-	-	-	-	-	3,3		
Amortissement	11,6	-	-	6,5	5,9	0,9	-	(0,1)	-	-	-	-	24,8		
Taxes	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,4		
Frais financiers	5,2	-	-	-	-	1,8	-	-	0,2	-	-	-	7,2		
Coût complet des activités de la chaîne de valeur	106,0	5,5	26,6	109,0	283,5	550,0	402,8	31,7	1 715,5	103,2	86,2	78,0	3 492,1		

Note 1 : Les autres activités non réglementées font l'objet d'une allocation directe.

**Demandaes :**

- 39.1 Veuillez fournir une nouvelle version du tableau C-1 de la référence (i) avec le même niveau de détail que celui du tableau 7 de la référence (ii).

**Réponse :**

- 1 **Voir la réponse à la question 6.9 de la demande de renseignements n° 1 de la**  
2 **FCEI, à la pièce HQT D-5, Document 4.1.**

- 39.2 Veuillez fournir une version du tableau 7 de la référence (ii) pour l'année historique 2022.

**Réponse :**

- 3 **HQT D estiment que les informations demandées ne sont pas pertinentes au**  
4 **présent dossier et se rapportent à un niveau de détail qui dépasse son cadre**  
5 **d'analyse.**  
6 **Voir également la réponse à la question 30.1.**

- 39.3 Relativement à la masse salariale des tableaux des références, veuillez indiquer le taux de postes vacants observé pour chacune des années historiques 2022 et 2023 et le taux de postes vacants pris en compte pour l'année de base 2024 et pour l'année témoin 2025 et ce, pour l'ensemble des activités de la chaîne de valeur (ou à défaut pour l'ensemble d'Hydro-Québec).

**Réponse :**

- 7 **HQT D estiment que les informations demandées se rapportent à un niveau de**  
8 **détail qui dépasse le cadre d'analyse du présent dossier.**

40. **Références :** (i) B-0044, page 72, tableau C-2;  
(ii) R-4235-2023, B-0021, page 15, tableau 3;

Préambule :

(i) «  
(ii)

**Tableau C-2**  
**Coût complet détaillé des activités de soutien (M\$)**

Année historique 2023							
	Technologies numériques	Services partagés	Services corporatifs	Innovation	Construction	Total	
1	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>973,5</b>	<b>969,4</b>	<b>667,0</b>	<b>120,3</b>	<b>111,5</b>	<b>2 841,6</b>
2	Masse salariale	455,7	330,1	393,7	65,1	22,8	1 267,4
3	Salaires et avantages sociaux	414,1	301,2	358,1	59,0	22,8	1 155,1
4	Coût de retraite	41,6	28,9	35,6	6,1	-	112,3
5	Autres charges directes	461,0	353,0	110,1	14,6	62,3	1 001,0
6	Charges des activités de soutien	186,1	289,8	162,5	42,9	6,0	687,3
7	Charges des supports de proximité	-	8,7	1,0	-	-	9,7
8	Coûts capitalisés et autres cheminements	(129,4)	(12,2)	(0,3)	(2,3)	20,4	(123,7)
9	<b>Revenus externes</b>	<b>(6,6)</b>	<b>(25,9)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>-</b>	<b>(43,5)</b>
10	<b>Autres charges</b>	<b>148,3</b>	<b>187,8</b>	<b>8,7</b>	<b>6,6</b>	<b>0,3</b>	<b>351,7</b>
11	<b>Coûts complet</b>	<b>1 115,2</b>	<b>1 131,3</b>	<b>669,8</b>	<b>121,7</b>	<b>111,8</b>	<b>3 149,9</b>
12	<b>Coûts directs excluant coût de retraite</b> (12=3+5+8+9+10)	<b>887,5</b>	<b>803,9</b>	<b>470,7</b>	<b>72,7</b>	<b>105,8</b>	<b>2 340,6</b>

Année de base 2024							
	Technologies numériques	Services partagés	Services corporatifs	Innovation	Construction	Total	
13	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 018,0</b>	<b>990,6</b>	<b>731,3</b>	<b>137,0</b>	<b>24,8</b>	<b>2 901,7</b>
14	Masse salariale	467,7	354,7	422,6	71,0	22,1	1 338,2
15	Salaires et avantages sociaux	413,5	315,5	374,0	62,5	22,1	1 187,7
16	Coût de retraite	54,2	39,1	48,6	8,5	-	150,5
17	Autres charges directes	533,6	397,3	139,0	19,3	2,7	1 092,0
18	Charges des activités de soutien	190,5	290,5	169,2	47,6	-	697,8
19	Charges des supports de proximité	-	6,2	0,8	-	-	7,0
20	Coûts capitalisés et autres cheminements	(173,8)	(58,0)	(0,4)	(1,0)	-	(233,2)
21	<b>Revenus externes</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(23,6)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>-</b>	<b>(36,9)</b>
22	<b>Autres charges</b>	<b>164,1</b>	<b>202,1</b>	<b>10,0</b>	<b>7,5</b>	<b>-</b>	<b>383,7</b>
23	<b>Coût complet</b>	<b>1 176,0</b>	<b>1 169,1</b>	<b>736,1</b>	<b>142,4</b>	<b>24,8</b>	<b>3 248,5</b>
24	<b>Coûts directs excluant coût de retraite</b> (24=15+17+20+21+22)	<b>931,3</b>	<b>833,4</b>	<b>517,4</b>	<b>86,3</b>	<b>24,8</b>	<b>2 393,2</b>

Année témoin 2025							
	Technologies numériques	Services partagés	Services corporatifs	Innovation	Construction	Total	
25	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 090,4</b>	<b>1 027,7</b>	<b>753,5</b>	<b>144,1</b>	<b>25,3</b>	<b>3 031,0</b>
26	Masse salariale	481,1	365,3	431,8	73,1	22,6	1 374,0
27	Salaires et avantages sociaux	418,3	319,9	375,8	63,3	22,6	1 199,8
28	Coût de retraite	62,8	45,4	56,1	9,9	-	174,2
29	Autres charges directes	590,4	414,1	142,1	19,7	2,7	1 169,0
30	Charges des activités de soutien	187,8	301,3	179,1	52,3	-	720,6
31	Charges des supports de proximité	-	6,4	0,9	-	-	7,3
32	Coûts capitalisés et autres cheminements	(178,9)	(59,5)	(0,5)	(1,0)	-	(239,8)
33	<b>Revenus externes</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(24,1)</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>-</b>	<b>(37,7)</b>
34	<b>Autres charges</b>	<b>200,1</b>	<b>217,4</b>	<b>6,6</b>	<b>9,7</b>	<b>-</b>	<b>433,8</b>
35	<b>Coût complet</b>	<b>1 274,4</b>	<b>1 221,0</b>	<b>754,7</b>	<b>151,8</b>	<b>25,3</b>	<b>3 427,1</b>
36	<b>Coûts directs excluant coût de retraite</b> (36=27+29+32+33+34)	<b>1 023,7</b>	<b>867,8</b>	<b>518,7</b>	<b>89,6</b>	<b>25,3</b>	<b>2 525,1</b>

»

(iii) «

**TABLEAU 3 :  
COÛT COMPLET DES PRODUITS ET SERVICES RENDUS PAR LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN (M\$)**

	Activités de soutien					Total
	Technologies numériques	Services partagés	Services corporatifs	Innovation	Construction	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>939,0</b>	<b>1 001,2</b>	<b>717,9</b>	<b>125,6</b>	<b>58,7</b>	<b>2 842,4</b>
Masse salariale	516,3	337,2	432,5	70,4	8,4	1 364,8
Salaires de base	345,6	218,7	287,9	49,2	5,6	906,9
Temps supplémentaire	8,5	13,6	4,8	0,3	0,2	27,2
Primes et revenus divers	13,7	9,6	17,7	0,8	0,1	41,9
Avantages sociaux	52,6	35,1	43,2	7,4	0,9	139,2
Charge de retraite	95,9	60,2	79,0	12,8	1,6	249,5
Autres charges directes	377,5	320,9	114,2	13,9	52,5	879,0
Dépenses de personnel et indemnités	2,6	5,3	6,2	-	0,2	14,3
Services externes	162,5	185,0	72,2	5,5	52,0	477,3
Stocks et autres	212,4	130,6	35,9	8,4	0,2	387,5
Charges des activités de soutien	176,4	367,9	172,4	44,1	4,4	765,1
Coûts capitalisés	(131,2)	(24,7)	(1,2)	(2,9)	(6,6)	(166,5)
<b>Revenus externes</b>	<b>-</b>	<b>(16,8)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(19,6)</b>
<b>Autres charges</b>	<b>150,1</b>	<b>82,5</b>	<b>8,9</b>	<b>7,0</b>	<b>-</b>	<b>248,6</b>
Achats d'électricité et combustibles	-	4,3	-	-	-	4,3
Amortissement	131,9	59,0	7,2	6,2	-	204,3
Taxes	0,2	9,8	0,0	0,5	-	10,5
Frais financiers	18,0	9,5	1,7	0,3	-	29,4
<b>Coût complet des produits services rendus avant autres coûts</b>	<b>1 089,1</b>	<b>1 067,0</b>	<b>724,0</b>	<b>132,6</b>	<b>58,7</b>	<b>3 071,3</b>
Autres coûts non répartis par activités de soutien						19,0
<b>Coût complet des produits et services rendus</b>						<b>3 090,3</b>

»

**Demandes :**

40.1 Veuillez fournir une nouvelle version du tableau C-2 de la référence (i) avec le même niveau de détail que celui du tableau 3 de la référence (ii).

**Réponse :**

1 **Voir la réponse à la question 6.9 demande de renseignements n° 1 de la FCEI, à**  
2 **la pièce HQTD-5, Document 4.1.**

40.2 Veuillez fournir une version du tableau 3 de la référence (ii) pour l'année historique 2022.

**Réponse :**

3 **Voir la réponse à la question 30.1.**  
4 **Voir également la réponse à la question 6.9 demande de renseignements n° 1 de**  
5 **la FCEI, à la pièce HQTD-5, Document 4.1.**

40.3 Relativement à la masse salariale des tableaux des références, veuillez indiquer le taux de postes vacants observé pour chacune des années historiques 2022 et 2023 et le taux de postes vacants pris en compte pour l'année de base 2024 et pour l'année témoin 2025 et ce, pour l'ensemble des activités de soutien (ou à défaut pour l'ensemble d'Hydro-Québec).

Réponse :

1 Voir la réponse à la question 39.3.

40.4 Veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 6 % entre l'année 2022 (1 067,0 M\$ : référence (ii)) et l'année historique 2023 (1 131,3 M\$ : référence (i)) pour les Coûts complets de l'activité Services partagés.

Réponse :

2 Voir la réponse à la question 30.1.

41. Référence : R-4058-2018, B-0009, page 23, tableau 16.

Préambule :

«

Tableau 16  
Objectifs corporatifs et résultats 2017

OBJECTIFS CORPORATIFS 2017					Évaluation des résultats 2017		
Division Hydro-Québec – TransÉnergie					résultat réel	pondération	résultat de la catégorie
Le bénéfice provenant des activités principales d'Hydro-Québec, établi selon les PCOR des États-Unis, devra au moins être égal à 2 000 M\$, soit le bénéfice net après au Plan d'affaires basé sur un ajustement tarifaire de 1,5%, et avant prise en compte du mécanisme de traitement des écarts de rendement (MTEC). Le rendement sera ajusté en fonction des obligations tarifaires de la Régie de l'énergie. Il pourra également être ajusté pour tenir compte d'événements exceptionnels sous le contrôle de la Direction régionale en cours d'année et ayant un impact majeur sur le bénéfice net, notamment un nouveau contrat spécial autorisé par le gouvernement du Québec ou une autre initiative.							
Le distributeur financier d'égalité à l'ensemble des clients corporatifs, à l'exception de ceux de Vérification interne.							
Pondération	Résultat	Cible 1	Cible 2	Cible 3			
(pourcentage maximum à 100%)	(pourcentage maximum à 100%)	(pourcentage maximum à 100%)	(pourcentage maximum à 100%)	(pourcentage maximum à 100%)			
<b>CATÉGORIE A : CLIENTS 30%</b>							
Évaluation de la satisfaction générale de la population à l'égard d'Hydro-Québec	1,5	87%	88%	±89%	82%	1,50	
Taux de réalisation de la maintenance préventive (% d'ordre de travail de maintenance réalisé par rapport au plan annuel arrêté au 31 mai, incluant les activités associées aux projets d'investissement et à l'exploitation des activités existantes à la clôture de la période)	3,5	80%	82%	85%	88%	3,50	
Limite (réduction de l'indisponibilité fondée sur le réseau) incidents évitables	2,0	< 6 894 < 5 874	< 6 828 < 5 827	< 6 782 < 5 743	6 100	0,90	
Diminuer le nombre de CSE (Cent heure Interruption) (résultats des interventions, mesuré annuellement selon la norme 1804-2012 de l'Institut d'Électricité and Electronics Engineers)	2,0	< 2 990 000	< 2 820 000	< 1 838 000	2 235 940	1,63	
<b>Total de la catégorie A</b>	<b>9,0</b>					<b>6,63</b>	
<b>CATÉGORIE B : EMPLOYÉS 20%</b>							
Niveau global d'engagement (GG) des employés d'Hydro-Québec lors de son stage de l'automne 2017 (résultats de HQ)	3,0	59%	62%	64%	68%	3,00	
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 100 000 heures travaillées) (résultats de HQ)	3,0	2,77	2,53	2,36	2,88	0,87	
<b>Total de la catégorie B</b>	<b>6,0</b>					<b>3,87</b>	
<b>CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE 50%</b>							
Bénéfice net réglementaire <sup>(1)</sup>	7,5	n/a	Bénéfice net réglementaire selon le processus tarifaire à 400 M\$	Cible = nouveau niveau des charges d'exploitation de HQ égal au PA 2017	334 100 = nouveau niveau des charges d'exploitation 2017 à 25%	7,50	
Réaliser les mises en service de projets (selon liste des projets en annexe)	7,5	7	8	10	11	7,5	
<b>Total de la catégorie C</b>	<b>15,0</b>					<b>15,00</b>	
<b>PONDÉRATION TOTALE</b>	<b>30,0</b>					<b>25,50</b>	<b>85,00%</b>

»

Demandes :

41.1 Afin de justifier les sommes demandées pour les Primes et revenus divers de la Masse salariale, veuillez déposer, pour chacune des activités de soutien et pour

chacune des activités de la chaîne de valeur et pour chaque année historique 2022 et 2023 les résultats des objectifs corporatifs sous un format équivalent à celui de la référence (dans le cas où de tels résultats n'existent pas pour ces activités, veuillez fournir les résultats pour le Transporteur et le Distributeur).

**Réponse :**

1 **Depuis la mise en place de « Une Hydro », il n'existe plus d'objectifs corporatifs**  
 2 **spécifiques pour le Transporteur ni pour le Distributeur, considérant que la**  
 3 **notion de divisions n'existe plus. Il n'existe pas non plus d'objectifs corporatifs**  
 4 **par activités de la chaîne de valeur et de soutien.**

41.2 Veuillez déposer, pour chacune des activités de soutien et pour chacune des activités de la chaîne de valeur et pour l'année de base 2024, les objectifs corporatifs sous un format équivalent à celui de la référence.

**Réponse :**

5 **Voir la réponse à la question 41.1.**

**NOMBRE DE CADRES – RATIO D'ENCADREMENT**

42. **Référence :** (i) R-3980-2016, B-0028, annexe C, page 8 (PDF 36), tableau 2;  
 (ii) R-4167-2021, B-0189, page 10 (PDF 13), tableau 2.

**Préambule :**

(i) «

**Tableau 2**  
**Proportion des titulaires couverts par l'étude, par groupe d'employés**

Emplois	Nombres de titulaires appariés	
	Dans l'enquête	Chez Hydro-Québec
➤ Cadres intermédiaires	40	528
➤ Cadres de maîtrise	119	820
➤ Professionnels	100	962
➤ Spécialistes	596	3 733
➤ Ingénieurs	1 402	1 648
➤ Technologues	815	2 448
➤ Métiers	1 353	5 454
➤ Bureau	873	2 591
<b>Total</b>	<b>5 298</b>	<b>18 184</b>
Proportion des titulaires couverts par l'étude		29 %

» (Notre surlignement)

(ii) «

Tableau 2 – Proportion des titulaires couverts par l'étude, par groupe d'employés

Emplois	Nombres de titulaires appariés	
	Dans l'enquête	Chez Hydro-Québec
• Cadres intermédiaires	26	749
• Cadres de maîtrise	237	988
• Professionnels	114	1 025
• Spécialistes	1 033	4 317
• Ingénieurs	1 630	1 966
• Technologues	762	2 340
• Métiers	1 349	5 044
• Bureau	394	2 212
<b>Total</b>	<b>5 545</b>	<b>18 641</b>
Proportion des titulaires couverts par l'étude	30 %	

» (Notre surlignement)

**Demandes :**

42.1 Veuillez expliquer et justifier l'augmentation de 29 % du nombre de cadres entre le 31 décembre 2015 (528 + 820 = 1 348; référence (i)) et le 31 décembre 2020 (749 + 988 = 1 737; référence (ii)).

**Réponse :**

1 Voir la réponse à la question 1.9 de la demande de renseignements n° 2 de  
2 l'AHQ-ARQ dans le dossier du Transporteur R-4167-2021 ([B-0169](#)). Les éléments  
3 de réponse pertinents sont reproduits ci-après :

4 « Cette augmentation de l'effectif des cadres intermédiaires s'explique par  
5 l'évolution du contexte d'affaires d'Hydro-Québec depuis les dernières années.  
6 Elle reflète la réalité opérationnelle de l'entreprise notamment en ce qui a trait  
7 au démarrage de plusieurs projets de grande envergure ayant nécessité des  
8 restructurations. »

42.2 Veuillez fournir les valeurs au 31 décembre 2023 (ou à la date la plus récente où de telles valeurs existent) de la colonne « Chez Hydro-Québec » du tableau 2 de la référence (ii).

**Réponse :**

9 Les informations demandées par l'intervenant ne sont pas pertinentes et se  
10 rapportent à un niveau de détail qui dépasse le cadre d'analyse du présent  
11 dossier.